



Poursuite de la célébration de l'anniversaire de la mémorable Révolution du 20 août, sans qu'un Discours Royal ne soit adressé à la Nation à cette occasion

Lire le communiqué du Porte-Parole du Palais Royal en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9959

Lundi 3 Juillet 2023

L'augmentation de la production céréalière
annonce une baisse des prix qui devrait suivre
Le Nord décide et le Sud subit

Le changement climatique renforce une inégalité désormais inéluctable



Page 5

Participation de l'USFP
à la réunion du CA
de l'Alliance progressiste



Une délégation de l'USFP a pris part dernièrement à Bruxelles aux travaux de la Réunion du Conseil d'administration de l'Alliance Progressiste (AP).

Plusieurs partis de par le monde ont pris part à cette réunion au cours de laquelle de nombreux points ont été débattus, relatifs entre autres aux problèmes socioéconomiques, aux guerres, au changement climatique, à l'énergie, à l'économie verte et aux relations Nord-Sud.

Il a été procédé lors de ce Conseil d'administration à l'élection de la Philippine Machris Cabreros au poste de coordinatrice mondiale de l'AP, succédant ainsi à l'Allemand Conny Reuter

Participation remarquable de la J-USFP
au Congrès mondial de l'IUSY
Election de Hind Ksioner à la Commission de contrôle
de l'Union internationale de la jeunesse socialiste



Page 4

Poursuite de la célébration de l'anniversaire de la mémorable Révolution du 20 août, sans qu'un Discours Royal ne soit adressé à la Nation à cette occasion



Voici un communiqué du Porte-Parole du Palais Royal :

"La glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, dont les Marocains célèbrent l'an-

niversaire le 20 août de chaque année, constitue une épopée historique qui incarne la forte symbiose et les liens inébranlables unissant toujours le Trône et le Peuple.

La portée de ce mémorable anniver-

saire ne peut être mesurée seulement à l'aune des discours et des célébrations, mais il s'agit d'un anniversaire si cher au cœur de tous les Marocains, Roi et Peuple, qui incarne les valeurs de sacrifice et de fidélité

entre un Roi, qui a préféré l'exil à la renonciation à la souveraineté et à la liberté de Sa Patrie, et un peuple vaillant qui s'est mobilisé pour défendre ses sacralités et a sacrifié tout ce qui lui était cher pour le retour de son Roi légitime au Trône.

Etant donné que l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple intervient quelques jours après le Discours du Trône et avant le Discours Royal à l'ouverture du Parlement, et à la lumière de l'expérience à ce propos, il a été décidé la poursuite de la célébration de l'anniversaire de la mémorable Révolution du 20 août, sans qu'un Discours Royal ne soit adressé à la Nation à cette occasion.

De même, Sa Majesté le Roi, en Sa qualité d'Amir Al-Mouminine et Souverain du pays, se réserve la Décision de s'adresser à Son peuple fidèle en tout temps et en toute occasion que Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, juge appropriée.

La poursuite de la commémoration de ce cher anniversaire en tant que fête nationale demeurera un phare rayonnant dans l'Histoire du Maroc, avec tout ce que sa symbolique requiert en termes de célébrations et de manifestations académiques, culturelles, artistiques, sportives et autres, dans toutes les régions du Royaume".

Aïd Al Adha

Grâce Royale au profit de 1434 personnes

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu accorder Sa Grâce, à l'occasion de l'Aïd Al Adha, à 1434 personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Voici le texte du communiqué :

"A l'occasion de l'Aïd Al Adha de cette année 1444 H – 2023 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa Grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 1434 et se présentent comme suit :

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 1189 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 171 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 1012 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 6 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 245 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 86 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 19 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 136 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 3 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende et le reliquat d'emprisonnement au profit d'une 1 personne.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan ainsi que tous les membres de la famille Royale".

Service militaire

Début d'envoi des ordres d'appel aux futurs appelés du 38^{ème} contingent

L'opération d'envoi des ordres d'appel aux futurs appelés au service militaire au sein du 38^{ème} contingent au titre de l'année 2023, a débuté samedi, dans la perspective de les transmettre aux appelés sur tout le territoire national.

Cette opération a été lancée en exécution des Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des Forces Armées Royales, relatives à la prise des mesures nécessaires à l'incorporation de la prochaine promotion des appelés des deux sexes au service militaire au titre de l'année 2023. L'Etat-Major Général des FAR a pris, à cet effet, toutes les mesures organisationnelles et logistiques et mobilisé l'ensemble des ressources humaines et matérielles nécessaires pour la réussite de cette opération au niveau national.

Cette opération bénéficie du suivi et d'une attention particulière de SM le Roi qui veille sur la qualification des jeunes Marocains et à leur offrir des possibilités d'intégration dans le processus du développement et le marché de l'emploi, en étant armés des valeurs de citoyenneté ainsi que des principes d'engagement et de bonne conduite.

Le Bureau de recrutement a élaboré les ordres d'appel pour le 38^{ème} contingent qui seront mis à la disposition de la Gendarmerie Royale afin de les notifier aux différents candidats, et ce, dès ce mois de juillet, pour que tous les appelés au service militaire puissent accomplir leur devoir patriotique dans les meilleures conditions.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la section développement et analyse des données au Bureau de recrutement, le Capitaine Issam Moufidi, a indiqué que, sur la base des résultats de l'opération de recensement, menée par le ministère de l'Intérieur sur une tranche d'âge des Marocains âgés de 19 à 25 ans, les demandes d'exemption

ont été examinées par les commissions régionales compétentes. La base de données des appelés au service militaire a ensuite été mise à la disposition du bureau de recrutement de l'Etat-Major Général des FAR.

Le service informatique a élaboré les ordres d'appel au service militaire qui seront mis à la disposition de la Gendarmerie Royale en vue de leur transmission aux différents candidats, a-t-il ajouté.

Ce document, a précisé le Capitaine Moufidi, comporte toutes les informations nécessaires, qui permettent aux appelés d'incorporer les centres de sélection proches de leurs lieux de résidence et qui sont répartis sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'un bon de transport permettant à l'appelé de rejoindre gratuitement les centres de sélection, que ce soit par train ou en bus.

M. Moufidi a tenu à rappeler qu'à l'issue du processus de sélection, s'étalant du 1^{er} au 20 septembre prochain, les listes des recrues seront établies pour cette année dans la limite de 20.000 recrues.

Les appelés, dès la réception de l'ordre d'appel, devront se présenter devant la commission de sélection et d'incorporation du centre désigné à la date prévue, se munir des pièces justificatives nécessaires pour les soumettre aux commissions compétentes (extrait d'acte de naissance- Carte d'identité nationale électronique – certificat scolaire prouvant le niveau scolaire ou de formation professionnelle). Ils devront consulter au préalable le site www.tajnid.ma, pour toute information supplémentaire relative au transport pour rejoindre le centre de sélection.

Après avoir complété toutes les procédures, les appelés seront incorporés au 38^{ème} contingent conformément aux procédures établies et seront dirigés vers les centres de formation, mis en place et équipés par les FAR, dans le but de les recevoir dans les meilleures conditions.

Autodafé du Saint Coran

Sur Très Hautes Instructions de SM le Roi, Amir Al Mouminine, le Chargé d'Affaires de Suède à Rabat convoqué et l'Ambassadeur de SM le Roi à Stockholm rappelé en consultation

Sur Très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, le Chargé d'Affaires du Royaume de Suède à Rabat a été convoqué, ce mercredi, au Ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la Suède est rappelé en consultation au Royaume pour une durée indéterminée, après que le gouvernement suédois, ait autorisé, une fois de plus, une manifestation qui a eu lieu le même jour, et au cours de

laquelle le Saint Coran a été brûlé devant une Mosquée à Stockholm.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger précise qu'au cours de cette convocation, il a été signifié au diplomate suédois «la condamnation la plus vigoureuse par le Royaume du Maroc de cette offense et le rejet de cet acte inadmissible».

«Ce nouvel acte offensant et irresponsable fait fi des sentiments de plus d'un milliard de musulmans, en cette

période sacrée du grand pèlerinage à la Mecque et de la fête bénie de Eid Al-Adha», souligne le communiqué.

«Quelles que soient les positions politiques ou les divergences qui puissent exister entre les pays, le Royaume considère inacceptable que la foi des musulmans soit ainsi bafouée. Pas plus que les principes de tolérance et les valeurs d'universalisme ne puissent être réduites à accommoder les vues de certains tout en témoignant si peu de considération pour les croyances de plus d'un milliard de musulmans», ajoute le communiqué.

Brûler un exemplaire du Saint Coran n'a rien à voir avec la liberté d'expression

Brûler un exemplaire du Saint Coran n'a rien à voir avec la "liberté d'expression". Le Royaume du Maroc, dont le Souverain est Amir Al Mouminine, s'est toujours indigné des actes irrévérencieux, d'où qu'ils viennent, qui violent la foi musulmane et offensent les sentiments des musulmans partout dans le monde.

Le Royaume a condamné avec d'autant plus de vigueur l'autodafé du Saint Coran mercredi 28 juin 2023 à Stockholm, parce qu'il constitue non seulement une violation des droits de l'homme, mais aussi une récidive inadmissible, perpétrée devant le regard passif et permissif des autorités suédoises lésées par une décision controversée de la Cour Suprême, qui s'était prononcée contre l'interdiction de manifestations pour brûler le Coran.

Or, placer la profanation du Livre Saint de l'Islam sous le parapluie de la "liberté d'expression" ou de "manifestation", est un non-sens qui tient plus de l'iniquité que de la justice. L'autodafé du Coran, particulièrement en ces jours sacrés où le monde musulman célèbre Aid Al Adha, est une offense suprême et une marque ultime d'irrespect, d'intolérance et de discrimination envers tous les musulmans.

L'acte de brûler le Coran n'est ni une liberté ni une expression ; pas plus que l'injure, la diffamation ou la menace ne seraient une expression. Comment expliquer aux musulmans en Suède – et dans le monde – que ces libertés fondamentales soient ainsi dévoyées et détournées de leur essence, pour accommoder certains – quitte à offenser d'autres ?

Les faits sont graves, et les temps ne le sont pas moins. L'autodafé du Coran est un acte

odieux, qui s'inscrit dans un contexte de montée de l'islamophobie en Europe, de progression de la xénophobie et d'incitation à la haine contre les musulmans.

Les expressions en sont nombreuses : la montée des franges xénophobes; la diffusion des récits islamophobes; les récupérations politiques et populistes; la stigmatisation de l'Islam et des musulmans; la fabrique du bouc émissaire et l'instrumentalisation de la question migratoire qui essentialise les musulmans et verse dans les théories complotistes cultivant un imaginaire de la menace et de la diabolisation de "l'Autre".

Mercredi à Stockholm, un exemplaire du Coran est brûlé ; un jour avant à Nanterre, un jeune de 17 ans est tombé sous le feu d'un agent de l'autorité publique. Ces violences – physiques, émotionnelles ou symboliques – ne doivent plus avoir de lendemain sous l'Etat de droit. Entre le communautarisme et l'islamophobie, il n'y a qu'un pas à franchir, qui peut être fatal. L'islamophobie n'est pas seulement une violation des droits humains; elle est un appel à la violence, lorsqu'elle ne tue pas purement et simplement. Elle ne doit être tolérée nulle part.

Dans Son Message Royal aux participants à la Conférence parlementaire sur "Le dialogue interconfessionnel", le 13 juin dernier à Marrakech, Sa Majesté le Roi, rappelant que « notre monde est confronté aux idéologies de l'extrémisme, de l'égoïsme, de la haine, du repli sur soi », a souligné que « nous devons comprendre que la peur d'une religion – ou plutôt la phobie suscitée intentionnellement autour d'elle, finit par se muer en une forme de haine à l'égard de tous les aspects de cette religion, ou de la civilisa-

tion qui lui est associée. Viennent ensuite l'incitation à prendre position contre la croyance visée, les

actes de discrimination à son encontre et les violences qui la prennent pour cible ».

Ces paroles de sagesse Royale raisonnent avec justesse, aujourd'hui plus que jamais.

Amendis

Avis d'appel d'offres ouvert

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégué de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Électricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement de l'appel d'offres suivant :

AO N° 38/23 TA : Mise en place de la cyber sécurité au niveau des postes source Harrarine et Asilah pour le compte d'Amendis Tanger.

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (🌐) : www.amendis.ma
«Appels d'Offres» ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Marchés – Service Appels d'Offres |
Bureau DAM -1er étage -Agence Al Majid Quartier Al Majid Rue Jeddah Majher
Tél. : 0529 22 80 28

(En cas de téléchargement, il doit se faire impérativement du site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimation En DH HT	Coût maximum Prévisionnel En DH	Date de fin de l'offre	Début des offres	Délai	Statut d'ouverture
38/23 TA	1 500 000	30 000	Jeu. 13/07/2023 A 10 H Lieu de départ : DOP, Amendis Tanger	Mardi 26/07/2023 Avant 15 H Ou Mercredi 26/07/2023 A 10 H	3 mois	Publique

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis
2. Les dossiers doivent être présentés conformément au règlement particulier d'appel d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique est prévue le mercredi 26/07/2023 à 10h à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

opéré par VEOLIA

N°68/PC

Participation remarquable de la J-USFP au Congrès mondial de l'IUSY

Election de Hind Ksiouer à la Commission de contrôle de l'Union internationale de la jeunesse socialiste

La Chabiba ittihadia a participé au congrès mondial de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY). Cette organisation internationale a été fondée, faut-il le rappeler, en 1907 à Stuttgart en Allemagne et comprend plus de quatre-vingt organisations de jeunesse socialiste représentant différents continents. L'IUSY a tenu son Congrès cette année pour élire une nouvelle direction afin de continuer à défendre les différentes questions débattues lors des travaux dudit congrès.

La délégation de la J-USFP était conduite par le secrétaire général de la Chabiba, Fadi Ouakili Asraoui, et composée de Hind Ksiouer, coordinatrice de la commission des relations extérieures au sein du bureau national de la Chabiba, Anas Rhouni, coordonnateur de la commission des MRE, Wiam Hamed, membre de la commission des relations extérieures, Taha Safieddine, coordonnateur de la commission des secteurs sociaux, Houda Chaara, coordonnatrice de la commission de la fille et Abir El Boujdaini, membre de cette même commission.

Cette participation remarquable de la Chabiba ittihadia au congrès mondial de l'IUSY a été couronnée par l'élection à la Commission de contrôle de l'IUSY de Hind Ksiouer, membre du Conseil national de la Chabiba, qui a obtenu 96 voix. Il s'agit là d'un retour en force de la J-USFP après plusieurs années d'absence à ce niveau.

La Tunisienne Hind Moughit a été élue presque à l'unanimité présidente de l'IUSY et Bruno Gonzales a été élu secrétaire général de l'Organisation.

De même, Daniela Brakanga d'Angola et Fidel Cardoso de Pena du Cap-Vert ont été élus vice-présidents



représentant le continent africain.

La délégation de la J-USFP a tenu de nombreuses rencontres bilatérales avec diverses organisations amies, à savoir celles du Cap-Vert, de l'Angola, du Burkina Faso, du Mali, du Congo, du Parti socialiste ouvrier espagnol, de la République dominicaine, du Mexique, de la Colombie, du Venezuela, ainsi que d'autres organisations d'Asie.

La participation distinguée de la

Chabiba de l'USFP à ce congrès a été également marquée par l'adoption de deux propositions de la J-USFP par les congressistes.

La première porte sur le changement climatique que connaît l'Afrique, ce qui nécessite un plaidoyer pour une justice climatique, au moment où d'autres idéologies mettent l'accent essentiellement sur les seuls aspects économiques. Par conséquent, une stratégie à long terme a été proposée

pour accorder la priorité aux besoins climatiques des pays fragiles.

L'IUSY propose dans ce cadre des solutions durables et justes et une politique de sensibilisation et d'action avec la jeunesse africaine pour lutter contre le changement climatique.

La deuxième proposition concerne le statut des femmes en Afrique et au Moyen-Orient. Malgré les progrès réalisés dans ce domaine, la situation des femmes dans ces deux

régions reste menacée par des idéologies extrémistes et des lois discriminatoires leur imposant des restrictions dans divers aspects de la vie quotidienne.

La proposition adoptée par l'IUSY appelle à la nécessité de plaider pour une éducation de qualité en faveur des femmes et de combattre toutes les formes de violence à leur égard.

Mourad Tabet

Au COREP de l'UA, le Maroc souligne la nécessité de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes



Les principes de la bonne gouvernance administrative et financière et de la reddition des comptes sont des prérequis incontournables pour l'instauration d'une institution efficace et efficiente, a souligné, vendredi à Addis-Abeba, l'Ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine (UA), Mohamed Arrouchi.

Grâce à ces principes, l'UA sera à même de contribuer au changement de la vie quotidienne du citoyen africain et faire face aux multiples défis qu'affronte le continent, a affirmé M. Arrouchi lors des travaux de la réunion de la 46^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) de l'UA.

Analysant le projet de budget de l'UA pour l'année 2024, le diplomate marocain a indiqué

que la réflexion devrait aller au-delà des chiffres et s'attarder plutôt sur les multiples défis qu'affronte l'Afrique, mettant en garde contre des prévisions budgétaires qui contraignent l'Organisation à "survivre au lieu de servir".

De même, M. Arrouchi a rappelé "l'équation des obligations et droits pour tous les Etats membres au sein de la Commission", ajoutant que le processus de réforme départementale de l'UA ne peut se faire au détriment de la sous-représentation des pays les moins représentatifs.

"Ainsi, toutes les propositions de la Commission ne visant pas à remédier au déséquilibre de la représentation ne serait juste et conforme à l'esprit de panafricanisme", a-t-il insisté.

Par ailleurs, le diplomate marocain s'est arrêté sur le processus de réforme de l'Union et de la gouvernance, mettant en exergue les dé-

faillances systémiques d'impartialité des compétences et de la performance du personnel de la Commission.

A cet égard, il a rappelé la nécessité de la reddition des comptes et des sanctions à entreprendre d'urgence à l'égard des membres du personnel impliqué dans toutes les violations des règles de procédures et de respect des décisions.

Par ailleurs, il a appelé à l'inscription d'un point permanent sur "la gouvernance institutionnelle de l'Union" à l'ordre du jour des organes délibérants, estimant que "la bonne gouvernance administrative et financière au sein de l'Organisation demeure un prérequis indispensable à toute action africaine commune, efficace et efficiente au cœur des intérêts du continent."

L'augmentation de la production céréalière annonce une baisse des prix qui devrait suivre

Le Nord décide et le Sud subit



Bonne nouvelle : une diminution de l'inflation alimentaire est à venir. En effet, il faut s'attendre à une augmentation de l'offre mondiale de blé de 10,8 millions de tonnes sur un an à 800,19 millions de tonnes, sans compter les stocks restants de 266 millions de tonnes, selon les estimations du rapport mensuel, dit « Wasde », publié vendredi par le ministère américain de l'Agriculture (USDA). Ledit département avait tablé pour la saison 2022-2023 sur 774,83 millions de tonnes de blé grâce particulièrement à une plus grande production de la part de la Russie, de l'Inde, de l'Union européenne et de l'Ukraine.

Production abondante

La Russie devrait ainsi afficher une production de 85 millions de tonnes en hausse de 3,5 millions par rapport à la précédente estimation, grâce à des conditions météorologiques favorables « notamment des pluies de printemps abondantes ». L'Inde va également augmenter sa production de 3,5 millions de tonnes à 113,5 millions. La production de blé européen devrait être en hausse de 1,5 million à 140,5 millions de tonnes. Enfin l'Ukraine devrait produire un million de tonnes de plus qu'estimé précédemment à 17,5 millions de tonnes « grâce à des conditions météo favorables dans le sud de l'Ukraine » même si la production demeure plus faible que l'année dernière (20,1 millions de tonnes) et qu'avant la guerre avec la Russie (33 millions).

Des estimations sans grande surprise, selon certains analystes, puisque l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déjà prévu une production mondiale record de blé estimée à 784 millions de tonnes soit une hausse de 0,6% par

rapport à la précédente campagne.

L'essentiel de la croissance escomptée de la production, selon la FAO, repose sur des prévisions d'importants rebonds de la production au Canada et en Russie, qui devraient plus que compenser les replis prévus dans plusieurs pays, dont l'Argentine, l'Australie, l'UE, l'Inde et l'Ukraine.

Pour le maïs également, l'offre mondiale va augmenter mais d'une ampleur moindre, progressant de 3,8 millions de tonnes sur un an pour atteindre 1,22 milliard de tonnes, selon les prévisions du rapport de l'USDA. La hausse vient principalement de l'Ukraine avec 2,5 millions de tonnes de maïs de plus que prévu auparavant.

Répercussions positives

Pour plusieurs observateurs, ces annonces auront certainement des répercussions sur les marchés internationaux et national, à savoir une baisse des prix dans les semaines et les mois à venir puisqu'une augmentation de l'offre signifie logiquement une baisse des prix. D'autant que les prix de l'énergie sont aujourd'hui revenus plus ou moins à la normale. Une bonne nouvelle pour le Maroc qui souhaite encourager les importations de blé pour combler le probable déficit de la production céréalière de la présente campagne agricole. Selon une circulaire datée du 23 juin, l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses (ONICL) a annoncé la mise en place d'une prime forfaitaire en faveur des importateurs de blé tendre en provenance de Russie, d'Ukraine, de France, d'Allemagne, d'Argentine et des Etats-Unis. Ladite subvention consiste à payer la différence entre le prix du blé importé et le prix d'importation de référence de 270 dirhams par quintal, pour des importations maxi-

males de 2,5 millions de tonnes de blé tendre.

Selon le site Le360, cette décision devrait donc encourager les négociants marocains à accroître les volumes importés, à diversifier leurs partenaires et, par ricochet, à réduire leur forte dépendance vis-à-vis de la France.

Forte concentration du marché

En effet, les trois quarts du blé produit chaque année dans le monde sont consommés au sein des pays où ils sont produits, le surplus étant exporté ou stocké, soutiennent Raj Rajesh, Paul Vertier, Thibault Lemaire, Arthur Stalla-Bourdillon et Aude Le Métayer dans leur billet : « Dynamique et implications de la récente hausse des prix du blé ». Les principaux producteurs mondiaux ne sont donc pas nécessairement des exportateurs majeurs, ajoutent-ils. « La Chine et l'Inde, par

exemple, stockent respectivement près de la moitié et d'un sixième du blé qu'elles produisent pour assurer leur sécurité alimentaire. En 2021-22, les cinq premiers exportateurs de blé au monde étaient, par ordre d'importance, la Russie, l'Union européenne, l'Australie, les Etats-Unis et l'Ukraine, et les cinq principaux importateurs étaient l'Egypte, l'Indonésie, la Chine, la Turquie et l'Algérie. La Chine, pourtant deuxième plus grand producteur, importe du blé en grandes quantités dans le cadre de sa stratégie de sécurité alimentaire, sa production ayant été inférieure à sa consommation ces dernières années », expliquent-ils.

Généralement, poursuivent-ils, le marché de blé mondial est fortement marqué par une concentration de l'offre et le fait qu'un quart seulement de la production mondiale de blé fasse l'objet d'échanges commerciaux, ce qui rend, en conséquence, les importateurs très vulnérables aux chocs d'offre et aux perturbations commerciales. De nombreux pays en développement, notamment en Afrique, font face à cette situation du fait de capacités de production limitées. Selon le rapport FARM, le blé représente en moyenne environ 13 % de l'apport calorique en Afrique, et plusieurs pays africains allouent des subventions pour que le prix du pain reste abordable. Dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, environ 90 % de la consommation de blé dépend des importations, et cette céréale représente un aliment de base essentiel en Afrique du Nord. Dans trente-huit pays du continent africain, cette dépendance aux importations est de l'ordre de 100 %. En particulier, les pays africains dépendent fortement de la région de la mer Noire – Russie et Ukraine – d'où proviennent environ 51% de leurs importations de blé. Cette dépendance élevée des économies africaines à un

marché à l'exportation asymétrique aggrave l'insécurité alimentaire du continent, qui s'est déjà accentuée ces deux dernières années en raison du changement climatique (Banque mondiale). En 2022, 140 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique, d'après la Banque mondiale.

Enjeux climatiques

Une réalité que le changement climatique risque de perpétuer. Un récent rapport scientifique, publié dans la revue *Une Terre* en 2022, a indiqué que le changement climatique devrait modifier considérablement le rendement et le prix du blé dans les années à venir. Et ce même si nous atteignons les objectifs d'atténuation du climat et restons sous la barre des 2 °C de réchauffement. Selon les chercheurs menant cette étude, le rendement du blé est susceptible d'augmenter aux hautes latitudes et de diminuer aux basses latitudes, ce qui signifie que les prix des céréales sont susceptibles de changer de manière inégale et d'augmenter dans une grande partie des pays du Sud, renforçant les inégalités déjà existantes. Une mauvaise nouvelle pour le Maroc qui peine encore à atteindre sa souveraineté alimentaire et à s'affranchir des marchés mondiaux en assurant son autosuffisance en termes de nombre de produits agricoles, notamment la céréaliculture marquée cette année par la faiblesse de l'actuelle campagne agricole. En fait, la production céréalière nationale ne couvre que 60 à 65% de nos besoins et notre pays reste obligé d'importer le reste. Pour rappel, le Maroc importe en moyenne, chaque année, 3 à 4 millions de tonnes de blé tendre et 800.000 à 900.000 tonnes de blé dur.

Hassan Bentaleb



Le changement climatique renforce une inégalité désormais inéluctable

L'UE appelée à soutenir le plan marocain d'autonomie pour garantir la stabilité du Maghreb



L'ensemble des pays de l'Union européenne (UE) sont appelés, plus que jamais, à soutenir l'initiative marocaine d'autonomie pour résoudre le différend autour du Sahara marocain et garantir la stabilité de la région du Maghreb, ont affirmé, à Madrid, des eurodéputés et experts internationaux.

Le plan d'autonomie proposé en 2007 par le Maroc pour clore définitivement le différend du Sahara marocain est une "solution réaliste et efficace pour apporter la stabilité à la région", ont-ils souligné, mercredi, lors d'une conférence organisée par le think tank espagnol "Coordenadas para la gobernanza y el desarrollo" pour la gouvernance et l'économie appliquée.

Dans ce contexte, les panélistes, notamment Fernando Fernández Aguirre, colonel de réserve de l'armée espagnole, Fernando García Blázquez, directeur adjoint de l'Institut Général Gutiérrez Mellado, ou encore Álvaro Fernández de Aráoz Gómez de Acebo,

expert en cybersécurité, et les eurodéputés espagnol Antonio López-Istúriz et italien Fabio Massimo Castaldo, ont exhorté les 27 États membres à soutenir la position du Maroc dans le but de renforcer les liens entre les deux rives de la Méditerranée.

Les intervenants ont invité l'UE à reconsidérer sa politique à l'égard du Maghreb, notamment en renforçant les liens avec le Maroc, "un partenaire engagé dans ses accords avec la Commission européenne".

Ils ont également souligné la nécessité de continuer à encourager et à soutenir les réformes démocratiques dans les pays partenaires, tout particulièrement le Maroc.

Coordenadas pour la gouvernance et l'économie appliquée est un institut de réflexion et de recherche sur l'interaction entre la gouvernance et l'économie appliquée pour "avancer de manière constructive et décisive sur le trinôme : bien-être social, progrès économique et durabilité environnementale".

L'alliance entre l'Algérie et l'Iran cherche à déstabiliser le Maghreb et constitue une menace pour l'Espagne et l'UE

Des experts internationaux ont mis en garde contre la "collaboration géopolitique" entre les régimes algérien et iranien qui cherche à "déstabiliser la région du Maghreb et constitue une menace directe pour l'Espagne et l'Union européenne".

Intervenant lors d'une conférence, mercredi à Madrid à l'initiative du Think tank espagnol "Coordenadas para la gobernanza y el desarrollo", des experts et des eurodéputés ont appelé à la "nécessité de prendre des mesures appropriées pour contrer cette situation et préserver la stabilité et la sécurité de la région".

Les panélistes, notamment Fernando Fernández Aguirre, colonel de réserve de l'armée espagnole, Fernando García Blázquez, directeur adjoint de l'Institut Général Gutiérrez Mellado, ou encore Álvaro Fernández de Aráoz Gómez de Acebo, expert en cybersécurité, ont attiré l'attention sur l'impératif d'adopter une "action immédiate" pour faire face aux risques menaçant le Maghreb et d'éviter les doubles standards dans les relations".

politique marqué par la guerre en Ukraine.

"La stabilité et la sécurité de l'Espagne, de l'Union européenne et du monde libre sont en jeu, et il est crucial qu'une action coordonnée et énergique soit entreprise pour relever ces défis", ont-ils souligné.

Selon l'eurodéputé du Parti populaire, Antonio López-Istúriz, "l'infiltration de l'Iran dans la région du Sahara et du Sahel, y compris la fourniture de drones de combat aux séparatistes du "polisario", constitue une "menace réelle à laquelle l'UE doit faire face".

Pour sa part, l'eurodéputé italien Fabio Massimo Castaldo a mis l'accent sur l'importance de "repenser radicalement l'approche du partenariat avec le Maghreb et d'éviter les doubles standards dans les relations".

A cet égard, il a souligné la nécessité de continuer à encourager et à soutenir les réformes démocratiques dans les pays partenaires, tout particulièrement le Maroc, mettant en garde contre la "situation préoccupante des droits de l'homme" en Algérie.



Mesures et sanctions disciplinaires à l'encontre de fonctionnaires de l'Institut royal de police



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé, samedi, une série de sanctions disciplinaires et de mesures d'évaluation des performances à l'encontre de fonctionnaires de la police travaillant à l'Institut royal de police, à l'issue

d'une enquête minutieuse menée par l'Inspection générale de la Sûreté nationale.

Le Directeur général de la sûreté nationale avait chargé l'Inspection générale de mener une enquête approfondie sur la gestion de l'Institut royal de police (IRP) et des

écoles qui en relèvent, indique une source sécuritaire.

Les résultats de cette enquête ont révélé un certain nombre de dysfonctionnements, d'abus professionnels et de comportements individuels allant à l'encontre des normes de la gouvernance sécuritaire et de l'éthique professionnelle de la police, explique-t-on.

Ces sanctions disciplinaires incluent la suspension provisoire du Directeur de l'IRP, en attendant sa présentation devant le conseil de discipline qui examinera les dépassements qui lui sont reprochés, précise la même source, ajoutant qu'une mesure similaire a été prise à l'encontre de deux autres fonctionnaires, un brigadier et un inspecteur de police.

Un blâme a été adressé à un officier de police et un avertissement à trois autres employés de la même institution, dont deux commissaires et un inspecteur de police, qui seront déployés hors des institutions de formation policière.

Ces sanctions disciplinaires incluent également l'envoi de courriers d'observation à

trois cadres de la police, reconnus coupables de négligence dans l'exercice de leurs fonctions, dont un commissaire divisionnaire, un officier de paix principal et un gardien de la paix, outre le limogage d'un commandant de paix divisionnaire de ses fonctions et son transfert en dehors de l'IRP.

Les résultats de l'enquête menée par l'Inspection générale ont abouti à une série de mesures d'évaluation des performances visant à remédier aux dysfonctionnements identifiés, notamment en termes d'application des normes de bonne gouvernance dans la gestion des ressources humaines et des moyens matériels et de respect des principes du Code d'éthique des fonctionnaires de la sécurité nationale.

Ces décisions, relève la même source, s'inscrivent dans le cadre de l'attachement de la DGSN à assurer le suivi minutieux de la bonne marche de ses services centraux chargés de la formation policière, particulièrement le volet relatif au strict respect des règles d'intégrité professionnelle et du comportement personnel exemplaire.



Vacances d'été 2023

49% des Marocains prévoient de voyager

Presque la moitié (49%) des Marocains prévoient de voyager cet été, soit une hausse de 3% par rapport à l'année dernière, selon une enquête réalisée par le Groupe Sunergia sur les plans des Marocains pour leurs vacances d'été en 2023.

Par âge, les jeunes de 18 à 24 ans souhaitent davantage partir en vacances cet été, avec un taux de 55%, fait savoir cette étude, ajoutant que les personnes appartenant aux catégories aisées A et B ont davantage l'intention de partir en vacances cet été (59%).

Pour ce qui est des destinations, le sondage fait ressortir que 83% des personnes souhaitant voyager privilégient les destinations nationales, contre 16% qui font le choix de franchir les frontières.

En outre, l'enquête indique que les répondants ayant opté pour le voyage à l'étranger sont davantage des hommes, des personnes âgées de 25-34 ans, et de 55 ans et plus, alors que 4% des interrogés ne se sont pas prononcés sur leurs préférences. S'agissant des catégories les moins favorisées D et E, l'étude montre que 35% des personnes ne prévoient pas un voyage cet été, cela est dû, vraisemblablement, à l'inflation, aux tarifs des billets d'avion, de la restauration et de l'hébergement qui ont enregistré cette année des hausses considérables.

Aid Al-Adha: Les dépenses des ménages estimées à plus de 18 MMDH

Les dépenses totales engagées par les ménages au Maroc à l'occasion de l'Aid Al-Adha sont estimées à plus de 18 milliards de dirhams (MMDH), ressort-il du dernier numéro de la publication du Haut-Commissariat au Plan (HCP), "Les Brefs du Plan".

Selon le rythme d'évolution des prix de la viande durant la période 2019-2023, le prix moyen des animaux d'abattage est estimé à 2.400 dirhams en 2023, portant ainsi les dépenses totales des ménages lors de cet événement à plus de 18 MMDH, précise le HCP.

Les deux dernières années ont été marquées par une inflation, notamment pour les produits alimentaires, indique le HCP dans cette note sur les dépenses de consommation des ménages lors de la fête de l'Aid Al-Adha,

ajoutant qu'entre 2019 et 2023, le prix de la viande a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 5% (7,2% entre 2021 et 2023).

Cette augmentation aurait des répercussions sur le prix moyen des animaux d'abattage à l'occasion de l'Aid Al Adha en 2023, précise l'auteur de cette note, Abdeljaouad Ezzrari, économiste à l'Observatoire des conditions de vie de la population au HCP.

Les ménages marocains, en particulier les plus défavorisés, doivent faire face à des dépenses exceptionnelles occasionnées par cet événement dont le poids sur leur budget mensuel est de 42% pour les 10% des ménages les plus défavorisés, contre 13,3% pour les 10% des ménages les plus aisés, fait savoir le HCP.

Selon les données d'enquêtes nation-

ales sur les sources de revenu et les dépenses de consommation des ménages réalisées par le HCP, le rituel du sacrifice à l'occasion de la fête de l'Aid Al-Adha n'a pas été accompli par 7,9% des ménages en 2019-2020, soit 9,6% en milieu urbain et 4,1 % en milieu rural. Cette proportion était de 4,7% en 2013-2014 et de 5,2 % en 2000-2001.

Par ailleurs, il semble que le niveau de vie et le niveau d'instruction du chef de ménage soient positivement corrélés avec le non-accomplissement de ce rituel. Près d'un ménage sur six (16,4%) relevant des 20% de la population la plus aisée n'accomplit pas le sacrifice de l'Aid, contre 2,5% pour les ménages relevant de 20% de la population la plus pauvre.

De même, 17,2% des ménages

dont le chef a atteint le niveau d'études supérieures ne sacrifient pas de mouton, contre 6,5% pour des ménages dont le chef n'a aucun niveau scolaire.

En termes des dépenses, le volume des dépenses générées par les ménages marocains à l'occasion de cet événement a atteint 15,4 MMDH. Le prix moyen des animaux abattus par ménage s'est élevé à 2.000 dirhams en 2019 contre 1.840 dirhams en 2013, enregistrant ainsi une augmentation de 8,7%.

Aussi, les dépenses en viande à l'occasion de l'Aid Al Adha représentent 29% du budget annuel des ménages alloué à la consommation de viande. Cette part est de 32,6 % chez les ménages des 20% de la population la plus pauvre et de 25,5% chez ceux des 20% de la population la plus aisée.

Une employée d'une agence bancaire interpellée pour abus de confiance et détournement de dépôts bancaires

Les éléments de police du district provincial de Sûreté de Khémisset ont interpellé, samedi, sur la base de renseignements précis fournis par les services de la Direction générale de surveillance

du territoire, une employée au sein d'une agence bancaire âgée de 55 ans, et ce pour son implication présumée dans une affaire d'abus de confiance et de détournement de dépôts bancaires.

Les services de sûreté de la ville de Tiflet avaient reçu plusieurs plaintes du représentant juridique de l'établissement bancaire et de la part de citoyens, apprend-on auprès d'une source sécuritaire, qui précise que ces plaintes concernaient le détournement d'importantes sommes d'argent des comptes bancaires de l'agence où la suspecte travaille, et dont le montant total dépasse les 4 millions de dirhams.

Les recherches et investigations approfondies ont abouti à l'interpellation de la mise en cause samedi à Khémisset après qu'elle se soit volatilisée, fait savoir la même source.

La prévenue a été mise à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, et ce pour déterminer tous les tenants et aboutissants de ces actes criminels.



La DGAPR poursuit en justice une ancienne dentiste pour diffamation à l'encontre de ses responsables

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé qu'elle poursuivra en justice une ancienne dentiste à la Délégation, congédiée en décembre 2015, pour diffamation et injure à l'encontre des responsables de la DGAPR.

Dans une mise au point en réponse aux allégations exprimées, par une ancienne dentiste à la DGAPR, dans une vidéo diffusée sur une chaîne Youtube, la Délégation affirme que le dossier de la personne en question a été traité conformément aux procédures en vigueur et dans le plein respect de la primauté de la loi.

Dans ce cadre, la DGAPR précise que le licenciement de la personne en question a été décidé sur proposition du Conseil de discipline tenu le 29 décembre 2015, en raison des infractions administratives qu'elle a commises notamment la diffamation à l'encontre de sa hiérarchie directe, la présentation de faux documents administratifs, et l'atteinte à la réputation et à l'image de l'institution auprès du public.

Il d'agit aussi de fournir des déclarations et des données aux médias concernant certains établissements pénitentiaires, et ce, sans autorisation préalable de l'administration centrale, sachant que la personne en question a bénéficié

de l'ensemble des garanties de défense de soi accordées par la loi, dont l'assistance judiciaire, ajoute la même source.

La personne en question a saisi la justice pour contester la décision de sa révocation et a présenté ses plaidoyers, relève la DGAPR, soulignant qu'"après l'achèvement de toutes les étapes du procès, y compris le pourvoi en cassation, un jugement définitif a été rendu le 11/02/2019 rejetant sa requête, contrairement aux allégations et contrevérités qu'elle véhicule au sujet d'une prétendue absence de tout jugement".

En affirmant son attachement total au respect des lois en vigueur et son engagement constant à se soumettre aux décisions judiciaires, la Délégation affirme qu'elle poursuivra en justice la personne en question, vu la gravité des actes de diffamation et d'injure émanant de cette personne à l'encontre de ses responsables et des allégations fallacieuses véhiculées autour de son dossier, en toute complicité avec le propriétaire de ladite chaîne, soupçonné de collaboration avec des parties étrangères et cherchant par ses déclarations et allégations diffamatoires à porter atteinte aux institutions du Royaume, de manière à servir certains agendas.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

AMUSEUR	RETOURNE SOUVENT SA VESTE	CERTAIN POSSESSIF	PÈRE DE THÉSÉE	CASSE- PIEDS	AVORTON	FÊTU EN ATTENTE	VENT FROID ET VIOLENT	STÉRILET RIEN À SIGNALER
PRATIQUE								
RÉVASSONS	PASSAGE À TABAC	TIPS RÉTIPS				GRECQUE CRIBLE		PEUPLES TURCO- MONGOLS
RADIUM		CRACK	EN TRANSE		INUTILI- TÉ		PORTEUR DE CHARGE	
RADIO								LA FIN DU JOUR
						VARIÉTÉ DE PRESSEUX		
FOURRÉ EN PANNE		IVRE	BLAIR				EN TRANSE REFUGE	
			EN PANNE LETTRES D'ABBAS			TRÈS COURT AMAS		SUCRE
DES NÈFLES!	SEXÉCUTE PETIT RUISSEAU						PORTION DE TRIPES	FIN DE VERBE
DÉPEND- ANTS								
À L'ENVERS: AVENUE			SOUFFLE					

Solution mots flechés d'hier

RECORD- AGE	D	PROG- NOSTIC RELANÇE	E	DE BAS DE L'AMBI- TITUDE	VERTS	VILLE DES USA	A	FIN D'ANNÉE	POUCHES	P	CONNU
SURNOM D'ARLENE	T		R			MAÏQUE PLATE	E	LE MÈME SÉJOUR		I	D
	M		I				R			A	C
	V		I				R			A	S
AMARIS	E	EN FOND SÉPARE	C	L	L	L	E	M		O	
ACTIVITÉ MÉTÉOR	A	PROGNO- STIC APPRÉHÉ	I	R	O	N	T	PERMÈ- BLE	ASSEMBLÉ- GÉNÉRAL	A	G
	S		T				E			N	
BAUVET MÉTAL	A		N				I	O	VILLE CITÉ	O	R
	O	ASSOM- MÉ	E				S	B		R	E
MAIS À L'ENVERS POSTALE	A		R				R	E	T	E	R
	A		X				I	O		M	E
EN FOND D'AMBI- TITUDE	I		M				I	S		O	S
	R		E				S			U	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafay
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezouir

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlaili
Hafid Bouzouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétaire
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Selhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Louhna Bughdadi
Latifa Mouarb
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31 00 62
(0522) 62 32 32
(0522) 60 23 44
Fax: (0522) 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

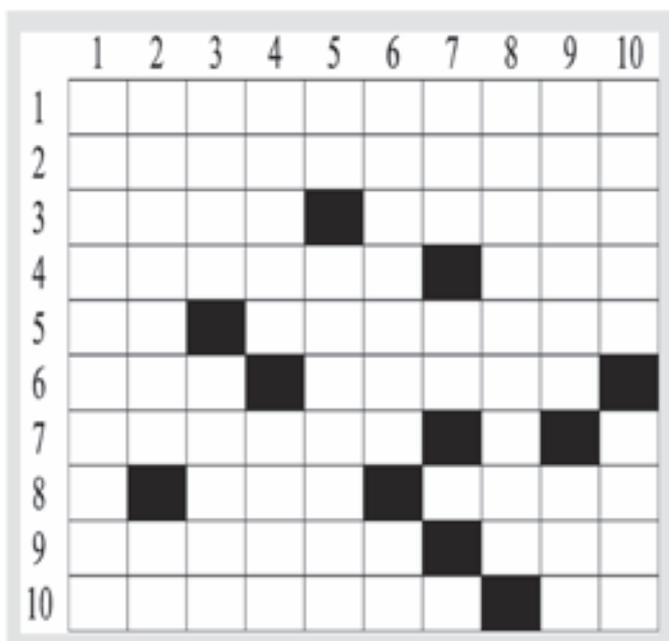
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Qui peut être établi
- 2- Dispersés
- 3- Sortit - Démesuré
- 4- Logogriphe - Avant break au court
- 5- Amon - Moteurs à vent
- 6- Bon vouloir - Population végétale
- 7- Publiée
- 8- Présent de noces - Plate
- 9- Cardinal - Classement
- 10- Maréchal des logis - Personnel

VERTICALEMENT

- 1- En vogue à la télé
- 2- Secret de Papeye - Ile de France
- 3- Conjoint - Donneur de dovet
- 4- Tempête - Sandale en caoutchouc
- 5- Font rûpe - Gaz volcanique
- 6- Elle sera tige - Personnel
- 7- Bourse au bar - Génoise
- 8- Fort le chameau
- 9- Théoricien communiste - Courroux
- 10- Estoniens - Filtre naturel

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4				1	9		3	
9	8	4	6	7			1	
2		3				4		
		8	9			7	6	
5							2	
6	8		1	2				
	5			8			4	
8		5	7	3	2		9	
3	1	9						7

Moyen

				3		5	8	
2	8	1	5				3	
	6		1					
				2	5	7	4	
6				1				9
	5	9	4	6				
					1		2	
9				4	1	7	3	
1	5		8					

Difficile

		3	4				5	
5				2			8	
		6	8	3				
		8			1		9	
3	7					6	4	
9		5			8			
			5	8	4			
8		7					3	
2				4	6			

Expert

8	1		6					
6	4	7		1	8			
					1			
	5			6	8			
7								3
			9	1			5	
		4						
	9	1				3	2	7
		2			4	5		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	3	6	4	8	2	5	7	1
7	2	8	5	1	6	3	9	4
5	4	1	7	3	9	6	2	8
4	6	9	2	5	3	8	1	7
1	8	3	9	6	7	2	4	5
2	5	7	1	4	8	9	6	3
6	1	4	8	2	5	7	3	9
3	9	5	6	7	4	1	8	2
8	7	2	3	9	1	4	5	6

Moyen

5	2	9	4	7	1	8	6	3
7	6	1	2	8	3	5	9	4
8	3	4	6	5	9	1	2	7
9	1	2	3	6	4	7	5	8
6	5	8	1	2	7	4	3	9
4	7	3	8	9	5	2	1	6
1	8	6	9	4	2	3	7	5
2	4	5	7	3	6	9	8	1
3	9	7	5	1	8	6	4	2

Difficile

8	7	9	2	4	1	6	3	5
6	5	4	3	9	7	8	1	2
2	1	3	6	5	8	9	7	4
5	3	7	4	8	2	1	9	6
9	2	6	7	1	5	3	4	8
1	4	8	9	6	3	2	5	7
4	6	5	1	2	9	7	8	3
7	9	2	8	3	4	5	6	1
3	8	1	5	7	6	4	2	9

Expert

4	1	7	6	2	5	9	8	3
8	2	9	1	7	3	6	4	5
3	5	6	9	4	8	2	1	7
5	3	4	2	9	7	1	6	8
6	9	2	8	5	1	3	7	4
1	7	8	3	6	4	5	2	9
9	8	1	7	3	6	4	5	2
7	4	3	5	1	2	8	9	6
2	6	5	4	8	9	7	3	1

Economie

BAM : 3,1 millions nouveaux comptes ouverts en 2022

Un total de 3,1 millions nouveaux comptes bancaires a été ouvert au cours de l'année 2022, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Sur les personnes ayant ouvert un compte pour la première fois en 2022, 645.412 sont des personnes physiques (PP) contre 578.617 une année auparavant, précise BAM dans ses statistiques sur les comptes bancaires à fin décembre 2022.

Parmi ces primo-bancarisés, BAM fait savoir que 43% sont des femmes, 30% sont âgés entre 20 et 25 ans et 14% entre 18 et moins de 20 ans, 91% sont des Marocains résidant au Maroc et 5% des Marocains résidant à l'étranger (MRE), rapporte la MAP.

A fin décembre 2022, la Centrale des Comptes Bancaires a enregistré environ 34 millions de comptes ouverts, en hausse de 8,4% par rapport à 2021 avec 63% de comptes chèques (21,3 millions) et 31% de comptes sur carnets (10,4 millions). Les comptes libellés en devises étrangères représentent 0,3% (112.684), dont 80% en euro.

Le nombre de personnes détenant au moins un compte bancaire ouvert ressort à 17,3 millions de personnes dont 4% sont des personnes morales (767.560). Pour les PP ayant un compte bancaire ouvert, leur nombre s'est établi à 16,5 millions avec 38% de femmes et 62% d'hommes.

La tranche d'âge des personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans vient au premier rang avec 3,7 millions de personnes ayant un compte, suivie de la tranche entre 35 et 40 ans et de celle entre 40 et 45 avec chacune 1,8 million. Les PP détenant un seul compte ouvert représentent 49% contre 28% pour celles possédant deux comptes et 12% pour trois comptes.

Le taux de détention, défini comme étant le nombre de personnes résidentes ayant au moins un compte bancaire actif rapporté à la population adulte résidente, s'est établi à 53% à fin 2022, soit quasiment le même taux qu'en 2021.

Les PP ayant au moins un compte bancaire actif ont augmenté de 2% à 14,5 millions de personnes après 14,2 millions enregistrées à fin décembre 2021. La population adulte a, quant à elle, progressé de 1,4% à 27,4 millions d'individus en 2022.

Le taux de détention des comptes bancaires par genre a reculé de 66% à 65% pour les hommes et a progressé de 40% à 41% pour les femmes. La tranche d'âge qui enregistre le taux de détention des comptes bancaires le plus élevé est celle de 60 ans et plus avec 81,2% pour les hommes et 52,9% pour les femmes.

L'exposition commerciale sino-africaine devrait générer des contrats de plus de 19 milliards de dollars



L'exposition économique et commerciale sino-africaine, qui se tient actuellement à Hunan (centre de la Chine) avec la participation du Maroc, devrait être couronnée par la conclusion de contrats de plus de 19 milliards de dollars, selon un rapport publié à cette occasion.

Pour le gouvernement chinois, l'exposition, dont le coup d'envoi a été donné jeudi, offre une plateforme pour élargir les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et l'Afrique sans oublier les aspects humains des échanges entre les deux parties.

Des chiffres publiés vendredi montrent que le commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté de près de 30% durant les 10

dernières années, une ascension qui a fait de la Chine le premier partenaire commercial du continent, rapporte la MAP.

Selon ces données, ces échanges ont totalisé 268,4 milliards de dollars en 2022 contre 210,2 milliards en 2013. Les investissements directs de la Chine en Afrique ont presque doublé entre 2013 et 2022, passant de 26,19 milliards de dollars à 44,19 milliards.

S'exprimant à l'ouverture de l'exposition, le vice-président chinois, Han Zheng, a exprimé la disposition de son pays à renforcer la coopération avec l'Afrique. Au cours de la dernière décennie, quelle que soit l'évolution de la situation internationale, la Chine et l'Afrique ont toujours maintenu des relations amicales, a dit M. Han, soulignant que la Chine soutient fermement les efforts de développement de l'Afrique. Il a fait savoir que Beijing poursuivra les efforts pour faire progresser la coopération Chine-Afrique dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route », pour forger un partenariat plus étroit.

La coopération Chine-Afrique joue un rôle directeur important dans la coopération Sud-Sud, ainsi que dans la coopération internationale, et elle représente un modèle pour la construction d'un nouveau type

de relations internationales, a-t-il estimé.

L'exposition commerciale sino-africaine, qui se tient tous les deux ans, vise à promouvoir la coopération économique et commerciale de haute qualité entre les deux parties. Elle se veut une plateforme économique et commerciale importante dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC).

Le nombre d'exposants lors de l'édition de cette année, qui se tient sous le thème "Le développement commun pour un avenir partagé", devra augmenter de 55% par rapport à la dernière exposition pour atteindre 1.350, selon les organisateurs.

Le Maroc est représenté lors de cette exposition par une délégation conduite par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

Un stand numérique est déployé à cette occasion mettant en lumière le leadership africain du Royaume dans les domaines économique, commercial et environnemental, avec un accent sur les secteurs de l'automobile, des énergies renouvelables, de la pharmacie et du textile.

Le stand met également en exergue le positionnement du Maroc en tant qu'acteur central reliant l'Afrique au monde, et ce à la faveur des réalisations concrètes du Royaume en ma-

tière d'infrastructures, d'investissements dans les secteurs à haute valeur ajoutée, de sa stabilité confortant son statut en tant que destination fiable pour les investissements, ainsi que ses choix politiques et économiques qui ont fait du Royaume un leader parmi les pays africains promouvant le développement au sein du continent.

La participation marocaine vise aussi à mettre en valeur la place du Maroc en tant que plateforme industrielle et d'exportation de premier ordre, dans l'objectif d'accélérer la dynamique des investissements étrangers. Il s'agit aussi d'exposer l'expérience marocaine réussie en matière de transformation économique, laquelle expérience fait du Royaume une destination fiable, à fort potentiel dans les domaines de l'investissement et de l'exportation.

A cet égard, le stand marocain présente l'attractivité du Royaume promue sous la marque "Morocco Now", afin de mettre en place une plateforme compétitive en mesure d'améliorer le climat des affaires, notamment à la lumière des réformes conduites par le Royaume conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI consistant à consolider le leadership du Maroc parmi les pays émergents.



Le commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté de près de 30% durant les 10 dernières années

Le Maroc respecte les exigences de transparence fiscale

Le Maroc fait partie des pays qui répondent aux exigences de transparence fiscale, indique le rapport annuel du département d'Etat américain sur la transparence fiscale.

Sur un total de 141 pays pris en compte à travers le monde, 72 ont respecté les exigences minimales de transparence fiscale en 2022, période scrutée par le document, souligne le rapport rendu public mardi à Washington.

Selon le département d'Etat américain, 69 pays ne respectent pas les exigences minimales de transparence fiscale. Le rapport s'appuie sur une évaluation de la transparence des processus d'attribution des marchés publics et des licences d'exploitation des ressources naturelles ainsi que sur l'exhaustivité et la fiabilité des documents budgétaires. La transparence fiscale, élément essentiel d'une gestion efficace des finances publiques, contribue à renforcer la confiance du marché et à soutenir la durabilité économique, rappelle la même source.

Marché des capitaux : Plus de 40 MMDH de levées à fin mai

Les levées des capitaux se sont établies à 40,18 milliards de dirhams (MMDH) à fin mai 2023, contre 27,70 MMDH durant la même période une année auparavant, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ces levées concernent les émissions obligataires (3,2 MMDH) et les émissions de titres de créances négociables - TCN (36,98 MMDH), précise l'AMMC dans un bulletin sur ses indicateurs mensuels du marché des capitaux au titre du mois de mai 2023. Au seul mois de mai, les levées des capitaux ont dépassé 6,64 MMDH uniquement sous forme d'émissions de TCN, fait savoir la même source.

Les indicateurs de l'AMMC font également état d'une progression de 21%, en glissement annuel, de l'encours des opérations de prêt emprunt de titres à 30,3 MMDH à fin mai 2023.

Le Maroc et l'Australie souhaitent renforcer leur coopération en matière de résilience agricole

Le Maroc et l'Australie ont exprimé, samedi à Rome, leur volonté de renforcer davantage la coopération bilatérale en matière de résilience agricole, un "défi partagé par les deux pays".

En marge de sa participation à la 43e session de la Conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiqi, a examiné avec son homologue australien, Murray Watt, les moyens de renforcer la coopération agricole maroco-australienne, par le biais, notamment, de la recherche scientifique et la formation sur les questions liées à la résilience de l'agriculture.

"Nous visons l'accélération de



Le rôle du développement humain dans l'agriculture mis en avant

notre collaboration à plusieurs niveaux, en l'occurrence l'adaptation à la sécheresse et la résilience agricole", a déclaré à la MAP M. Sadiqi, notant que "l'Australie est confrontée à la sécheresse, un défi auquel fait face également le Maroc".

Pour sa part, le ministre australien a affirmé à la MAP que les deux pays partagent, malgré la distance, des défis en commun, notamment la durabilité des systèmes agroalimentaires, faisant part de sa ferme volonté d'approfondir la coopération bilatérale dans ce domaine au bénéfice des deux parties.

En présence de la représentante permanente adjointe du Royaume du Maroc auprès des Agences des Nations unies à Rome, Houda Ayouch, les ministres ont également mis en avant le rôle du développement humain dans l'agriculture, insistant sur la nécessité de consolider l'attractivité du secteur auprès de la jeunesse afin de garantir un avenir durable et une continuité des efforts.

Plus tôt, le ministre marocain s'était entretenu avec ses homologues espagnol et ghanéen. Le rôle du Royaume dans la sécurité alimentaire régionale et son expérience pionnière en matière d'agri-



culture et de gestion des ressources hydriques ont été, respectivement, au cœur de ces entretiens.

Le Maroc a pris part à l'ouverture de la 43e session de la Conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui sera marquée par l'élection du Direc-

teur général de l'organisation et une série de tables rondes de haut niveau autour de la gestion intégrée des ressources hydriques.

Organe directeur suprême de la FAO, la Conférence formule des recommandations sur les questions alimentaires et agricoles mondiales et examine les questions de politique de gouvernance

mondiale.

L'élection du Directeur général de l'organisation pour les quatre prochaines années était prévue hier. Le DG sortant, Qu Dongyu de Chine, a été élu pour la première fois en juin 2019. Il se présente pour un nouveau mandat sans opposition pour être réélu, selon la FAO.

La Bourse de Casablanca dans le vert en juin

La Bourse de Casablanca a clôturé le mois de juin dans le vert, l'indice de toutes les valeurs, le MASI, gagnant 4,80% à 11.579,76 points (pts).

Au terme de ce mois, le MASI 20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, a pris 5,55% à 942,77 pts et le MASI ESG, composé des 15 instruments avec la meilleure notation ESG, a avancé de 5,34% à 868,72 pts.

L'indice des petites et

moyennes entreprises de la Bourse de Casablanca, le MASI Mid small Cap, a progressé, de son côté, de 3,11% à 913,69 pts, rapporte la MAP.

Depuis le début de l'année, les quatre indices affichent des hausses respectives de 8,02%, 9,95%, 7,91% et 8,85%.

Sur le plan sectoriel, 17 indices ont fini en hausse, contre 6 en baisse. Ainsi, le secteur de la participation et promotion immobilières

a enregistré la plus forte hausse du mois (+23,11%), devant ceux des sociétés de portefeuilles-Holdings (+12,21%) et des télécommunications (+8,51%).

Du côté des perdants, le secteur des mines a accusé le plus fort repli (-3,15%), suivi par celui du pétrole et gaz (-2,26%) et celui de l'électricité (-0,65%).

Le volume global des échanges a atteint, au titre de ce mois, plus de 4,25 milliards de dirhams

(MMDH), dont 4,11 MMDH réalisés sur le marché Central (actions) et 68,17 millions de dirhams (MDH) sur le marché de blocs (actions).

Itissalat Al-Maghrib a été l'instrument le plus actif du mois avec 901,05 MDH de transactions, suivi de BCP avec 393,28 MDH et Bank Of Africa avec 329,41 MDH.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée au terme du mois de juin à plus de

598,44 MMDH.

Les plus fortes hausses ont été réalisées par Douja Prom Addoha (27,11%), Oulmès (20,27%), Ib Maroc.com (20,19%), Alliances (16,33%) et Résidences Dar Saada (16,11%).

En revanche, les plus fortes baisses ont été accusées par Promopharm (-8,65%), M2M Group (-8,11%), SMI (-8,01%), Managem (-6,62%) et S.M Monétique (-6,18%).

Mohamed Benaziz : *Les troupes folkloriques marocaines ont réussi à propulser les arts populaires nationaux vers l'universalité*

"Le folklore marocain a acquis une grande réputation au niveau mondial et est très apprécié aussi bien par le public national que les touristes", a relevé M. Benaziz dans une déclaration à la MAP, en marge de la cérémonie de clôture de la 52^e édition du Festival national des arts populaires (FNAP).

Dans ce contexte, ce critique d'art a mis en exergue le rôle de ce genre de manifestations artistiques dans la promotion des composantes du patrimoine immatériel national riche et varié, faisant remarquer que les danses et le gestuel des troupes folkloriques traduisent l'ancrage historique millénaire du Royaume et s'inspirent des modes de vie et comportements de l'homo sapiens ayant vécu dans ce pays depuis près de 300.000 ans.

Dans ce sillage, il cite les exemples de l'Ahidous, Gnaouas, Aissaoua et Laâbate, qui sont très appréciés par le public, relevant que cette renommée internationale a poussé les artistes et chercheurs issus des quatre coins de la planète à se déplacer à Marrakech, Tanger ou Essaouira pour découvrir la magie de ces genres artistiques populaires.

M. Benaziz, également chercheur dans l'art cinématographique, a abordé les causes personnelles qui l'ont poussé à s'intéresser à ces arts et à être présent dans les différents festivals nationaux afin de tenter de décrypter les symboles et la signification du gestuel du corps et comprendre la magie de ces arts populaires.

L'auteur de plusieurs ouvrages sur la critique d'art, dont "La critique cinématographique entre théorie et pratique", définit le folklore comme étant



l'ensemble des productions collectives émanant d'un peuple et se transmettant d'une génération à l'autre par voie orale et par imitation, indiquant que ces arts et traditions populaires comprennent notamment les contes, les chants, les musiques, les costumes et les danses.

Dans ce sens, il a tenu à rappeler que le mouvement Romantique a fait l'éloge du folklore en tant que voix du peuple, et en tant que langage univer-

sel, citant à cet égard l'exemple de l'artiste Charlie Chaplin, devenu une idole du cinéma muet à partir du milieu des années 1910.

Dans la foulée, il a relevé que le FNAP attire chaque année un public cosmopolite, qui interagit et danse, prouvant ainsi que le folklore représente un art universel, qui interfère avec plusieurs autres genres artistiques tels que la danse, le théâtre et la musique et c'est ce qui explique l'engoue-

ment des spectateurs pour ces arts populaires.

"Si la danse est un mode d'expression "tangibile", le langage et mouvements du corps sont plus faciles à décrypter", a-t-il soutenu, mettant en exergue "sa complicité" avec Michael Kirtley, le chercheur intéressé par le langage du corps, la mimique et la danse-thérapie, et qui ont tous deux appelé à produire un discours sur le folklore au lieu de se contenter d'être simple spectateur, et de tenter de comprendre l'histoire et la symbolique des danses et du gestuel des arts populaires.

M. Benaziz a souligné le besoin des jeunes et des étrangers de comprendre l'histoire véhiculée par la danse des troupes pour tenter de comprendre ce qui est caractéristique de chaque culture et ce qui est commun avec les autres cultures.

Ce critique d'art a par ailleurs, fait remarquer que le FNAP contribue à booster la dynamique culturelle dans la cité ocre et à drainer un nombre important de spectateurs, même si il a coïncidé cette année avec l'aïd Al Adha.

Et de conclure que le FNAP, qui souffle cette année sa 52^e bougie, poursuit la consolidation des acquis enregistrés.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 52^e édition du FNAP a connu la participation de 670 artistes et 35 troupes folkloriques représentant diverses régions du Royaume, en plus d'une troupe africaine, et d'une troupe d'Allemagne, pays invité d'honneur de cette édition.

Par Adnane Abbou (MAP)

Publication du 4^{ème} numéro du recueil collectif "Ishrakat Chiiria"

La Maison de la poésie (Dar Chiir) de Marrakech vient récemment, de publier le 4^e numéro du recueil collectif "Ishrakat Chiiria" (Lueurs poétiques), qui réunit les créations poétiques des lauréats du concours "Meilleur poème" dans sa 4^e édition.

Cet opus de 144 pages comporte aussi des poèmes sélectionnés par le jury de ce concours, organisé par la Maison de la poésie de Marrakech, en plus d'un recueil annexe où est publiée l'étude du critique littéraire, Said Mouzoun, lauréat du 3^e prix du concours "critique poétique", indique un communiqué de cette institution culturelle marocaine.

Depuis son lancement par Dar Chiir de Marrakech, le concours "Meilleur poème" ne cesse de contribuer à dévoiler de nouvelles voix poétiques marocaines, qui traduisent la diversité et la pluralité ainsi que l'ouverture de la création poétique marocaine.

"Cette poésie marocaine, écrite en arabe classique, zajjal, en langue amazighe et en Hassanie, reflète ce Maroc profond avec ses vastes campagnes, ses villes, ses montagnes et ses régions sahariennes ainsi que ses régions éloignées", souligne le communiqué.

Le jury de la 4^e édition de concours, qui était composé du poète Najib Khouddari

en tant que président, et du critique littéraire Adel Abdellatif et la romancière Fatima Morchid en tant que membres, avait choisi "la terre", comme thématique centrale des poèmes afin de sensibiliser sur ce commun auprès des nouvelles générations, précise le communiqué.

Créée en 2017 en vertu d'un partenariat entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Département de la culture et de la communication au gouvernement de Sharjah aux Emirats Arabes Unis, la Maison de la poésie de Marrakech est vouée à la promotion des créations poétiques, la valorisation et la documentation de cette poésie

marocaine.

Depuis sa création, cette institution culturelle vise la diversification de sa programmation et l'ouverture sur le Sud marocain et la présentation d'expériences et de sensibilités poétiques et artistiques de la poésie marocaine, tout en poursuivant son ouverture sur des expériences universelles et le dialogue entre la poésie et les autres formes littéraires.

Cette programmation traduit aussi le souci de la Maison de la poésie de renforcer l'ouverture de la poésie marocaine sur les grandes questions de la poésie tout en célébrant cette identité marocaine ouverte et plurielle.

Casablanca fin prête pour son 35^{ème} festival international du théâtre universitaire



La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik relevant de l'Université Hassan II de Casablanca organise, du 24 au 29 juillet prochain, la 35^{ème} édition du festival international du théâtre universitaire sous le thème "Le théâtre et les mondes virtuels".

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, l'édition 2023 sera marquée par un programme riche et varié avec une participation internationale très distinguée, indique un communiqué de la faculté.

Le programme prévoit des présentations théâtrales de troupes universitaires marocaines, des ateliers de formation au profit des étudiants

et adeptes du théâtre, outre des rencontres et colloques sur le théâtre et la thématique de cette édition, poursuit le document, notant que comme à l'accoutumée, le festival rendra hommage à nombre de personnalités du monde de l'art en reconnaissance de leurs contributions et parcours artistiques, le but étant de permettre aux générations montantes de découvrir les oeuvres et travaux scientifiques des personnalités distinguées.

Le festival offre aussi l'occasion de débattre des différentes présentations théâtrales dans le cadre des nuits du festival qui se veulent un laboratoire d'échanges entre les troupes universi-

taires présentes afin de découvrir les différents outils de travail et les visions multiples de la pratique théâtrale.

Le festival a instauré, depuis son lancement en 1988, une tradition qui ouvre des horizons de coopération aux jeunes du monde entier en leur offrant l'opportunité de s'ouvrir, d'interagir et de s'engager dans des expériences artistiques créatives. Cela leur permet d'acquérir des connaissances personnelles et des compétences professionnelles qui leur ouvrent des possibilités d'intégration dans la société pour contribuer au développement du pays, dans un esprit de responsabilité, de discipline et d'épanouissement.

Un festival emblématique du Brésil dédie son édition 2023 au Maroc

Na Praia, l'un des festivals les plus emblématiques du Brésil, dédie son édition 2023 au Maroc, une manière, selon les organisateurs, de rendre hommage à un héritage civilisationnel séculaire qui a influencé le monde et l'identité brésilienne.

Selon les organisateurs de ce festival haut en couleurs, qui draine chaque année à Brasilia près de 300 mille visiteurs de différents Etats brésiliens, le choix du Maroc s'est imposé de lui-même, car le Royaume est "un pays qui marque les esprits par ses arts et par son architecture".

"La mission du festival est de favoriser les échanges culturels avec les plus beaux endroits du monde. Le continent africain n'avait pas encore été référencé et nous étions ravis des expressions artistiques et architecturales" du Maroc, a déclaré à la MAP Thiago Reis, directeur de communication au groupe R2, organisateur du festival Na Praia.

Le festival est également porteur d'un message, celui "de la valorisation de l'importance de connaître des cultures différentes de la nôtre,

car nous croyons que c'est une façon pour nous de construire notre propre évolution en fonction des différences", a-t-il souligné.

Ce rendez-vous musical, auquel participent les plus grands chanteurs brésiliens, est né justement "du désir des Brésiliens de pouvoir vivre une expérience de plage dans la ville à l'été le plus long" du pays-continent, a expliqué Reis.

Selon lui, les longs mois d'ensoleillement pendant la période sèche font de la jeune capitale du Brésil "un endroit idéal pour mettre les pieds dans le sable et profiter, trois mois durant, de l'énergie que les étoiles apportent".

En effet, les organisateurs ont eu l'idée ingénieuse de transformer les rives d'une partie du lac de Brasilia en une plage, déployant de grandes quantités de sable et créant une ambiance balnéaire dans une ville qui n'a pas d'accès sur la mer.

Grâce à ce festival, Brasilia est propulsé au-devant de la scène culturelle nationale, ajoute M. Reis, soulignant que le festival permet d'offrir un grand espace de divertissement,

de promouvoir le tourisme et l'économie grâce à la création de milliers d'emplois directs et indirects, tout en contribuant à "changer la perception stéréotypée de notre ville".

Et de souligner que tout a été mis en œuvre pour que le festival, l'architecture de ses infrastructures et de ses établissements, ses couleurs et ses senteurs reflètent le plus fidèlement possible la culture et l'identité architecturale du Maroc.

La visite récemment d'une équipe des organisateurs au Maroc, effectuée en coordination avec l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), fut l'occasion pour de "nombreuses recherches de matériaux, de lieux et de formes. Le soutien de l'ambassade du Maroc l'ONMT a été fondamental", a noté M. Reis.

"La magie des couleurs et des formes dont nous sommes imprégnés lors de notre visite au Maroc sera un chapitre distingué de notre festival qui favorisera une expérience au-delà des spectacles. Les spectacles seront un chapitre à part, avec des présentations exclusives et

historiques qui seront construites à partir des rencontres d'artistes qui font partie de l'histoire de la musique brésilienne", a-t-il conclu.

Au bord du lac et avec des structures sportives pour enfants, gastronomiques et culturelles, l'édition 2023 promet des moments inoubliables, les pieds dans le sable, dans un espace de 45.000 m2 conçu pour surprendre le public.

Cette année, le festival réalise des actions en faveur de la promotion des causes chères aux Brésiliens : tolérance zéro de l'inégalité, de la discrimination, du harcèlement et de la violence, outre la promotion d'une stratégie basée sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Na Praia a commencé en 2015 en apportant une option de divertissement unique à Brasilia, se consolidant comme le plus grand événement de divertissement dans la région du Centre-ouest. Après une pause en 2020 et 2021 à cause de la pandémie, le festival a repris en 2022 et les préparatifs pour la septième édition sont en phase finale.

Bouillon de culture

«La Dolce Vita à Mogador»

La deuxième édition de la Rencontre "La Dolce Vita à Mogador" se tiendra du 4 au 8 octobre prochain dans la Cité des Alizés, a annoncé l'Association Essaouira-Mogador, initiatrice de cet événement qui met à l'honneur le cinéma italien.

"La Dolce Vita à Mogador" 2023 est organisée en collaboration avec "ITALIAN SCREENS", née à l'initiative du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, de Cinecittà pour la Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel relevant du ministère de la Culture, et de l'Académie du cinéma italien/Prix David di Donatello, qui présente à l'étranger le meilleur du cinéma italien.

Elle offre à découvrir un programme de grande valeur artistique et culturelle, sans négliger la promotion commerciale, avec des événements organisés pour présenter aux opérateurs locaux toutes les incitations que l'Italie leur offre en cas d'achat de films, indique un communiqué des organisateurs.

Les représentants de Cinecittà, présents à Essaouira, seront au cœur d'une table ronde pour rencontrer tous les professionnels du cinéma marocain (producteurs, distributeurs et exploitants de salles), relève la même source.

Et de poursuivre que suite au succès de la précédente édition au cours de laquelle plus de 600 élèves d'Essaouira ont assisté aux différentes projections et plus de 1.200 spectateurs marocains et étrangers, cette année, trois films seront projetés à l'attention de ce jeune public et des masters-class seront ensuite organisés autour des métiers du cinéma.

Quatre jours durant, les festivaliers seront ainsi accompagnés pour découvrir la Dolce Vita-version Essaouira, en appréciant les richesses culturelles de la ville et l'atmosphère relaxante de ses rues historiques, conclut le communiqué.





Mort de Nahel

La France sous le choc après l'attaque du domicile d'un maire lors d'une 5^{ème} nuit de violences



Le domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) a subi une attaque à la voiture-bélier incendiaire, obligeant sa famille à fuir, ce qui suscitait dimanche la condamnation unanime de la classe politique, après une cinquième nuit d'émeutes consécutives à la mort de Nahel, tué à 17 ans par un policier.

Une enquête pour "tentative d'assassinat" a été ouverte par le parquet de Créteil après les faits de L'Haÿ-les-Roses, d'une "gravité extrême" selon le procureur.

Vers 1H30 du matin, un véhicule enflammé a pénétré dans l'enceinte de la maison du maire Vincent Jeanbrun (LR), qui se trouvait alors à l'Hôtel de ville pour gérer une nouvelle nuit d'émeutes dans sa commune de plus de 30.000 habitants, au sud de Paris.

Le portail d'entrée et la voiture de la famille ont été brûlés.

"Les premières constatations nous laissent présumer que le véhicule a été lancé pour brûler le pavillon", a précisé le procureur Stéphane Hardouin, en précisant qu'un accélérateur avait été découvert "dans une bouteille de coca".

Dans sa fuite avec ses deux enfants âgés de 5 et 7 ans, l'épouse s'est "blessée au tibia", qui "serait cassé", selon le procureur.

"Cette nuit, un cap a été franchi dans l'horreur et l'ignominie", a déclaré le maire dans un communiqué.

La Première ministre Elisabeth Borne a condamné des "faits intolérables" et apporté "tout son soutien au maire et à ses proches".

"Mon soutien à Vincent Jeanbrun et à sa famille, victime d'une lâche et terrible agression, est total", a tweeté le ministre de l'In-

terieur Gérald Darmanin.

Ailleurs, cette cinquième nuit de violences urbaines a été dans l'ensemble de moindre intensité que la précédente.

Selon le ministère de l'Intérieur, 719 personnes ont été interpellées dans la nuit de samedi à dimanche dont 315 à Paris et en proche banlieue, en baisse par rapport à samedi. 55 personnes ont été interpellées à Marseille, 34 dans l'agglomération lyonnaise dont 30 à Lyon, a-t-on précisé de même source.



719 personnes ont été interpellées dans la nuit de samedi à dimanche dont 315 à Paris et en proche banlieue

A ce stade, 45 policiers et gendarmes ont été blessés, 577 véhicules et 74 bâtiments ont été incendiés et 871 incendies ont été comptabilisés sur la voie publique, a ajouté le ministère. Dix commissariats, 10 casernes de gendarmerie et 6 postes de police municipale ont également été pris pour cible.

"Nuit plus calme grâce à l'action résolue des forces de l'ordre", s'était réjoui Gérald Darmanin sur Twitter vers 3H00 du matin.

Marseille et l'ensemble de l'agglomération lyonnaise sont les deux villes les plus touchées par les violences, comme la veille, a indiqué à l'AFP une source policière.

Outre l'attaque de L'Haÿ-les-Roses, le véhicule de fonction du maire de La Riche, près de Tours en Indre-et-Loire, a subi un début d'incendie, a-t-on indiqué de même source.

Après les nombreux pillages commis en France la nuit précédente, un important dispositif avait été déployé à Paris le long des Champs-Élysées. Tout au long de l'avenue, des petits groupes de jeunes vêtus de noirs ont déambulé sous les yeux de CRS devant les commerces, dont les devantures étaient protégées de planches de bois.

Les derniers groupes ont été évacués avant 02H00.

Peu d'incidents sérieux ont été rapportés en banlieue parisienne, point de départ des émeutes. Des policiers ont été toutefois la cible de tirs de mortiers d'artifice à Vigneux (Essonne).

Dans les Yvelines, un local associatif a été incendié à Mantes-la-Jolie et un autre à Limay, a-on appris de source policière.

Saisi par une vidéo amateur venue contredire le récit initial livré par les poli-

ciers, le tir à bout portant d'un motard et la mort de Nahel lors d'un contrôle routier à Nanterre ont choqué jusqu'au sommet de l'État, embrasé le pays et résonné bien au-delà des frontières françaises.

Plusieurs pays européens, dont la Grande-Bretagne, ont mis à jour leurs conseils aux voyageurs en leur recommandant de ne pas se rendre dans les zones concernées par les violences.

Samedi, Nahel a été inhumé en fin d'après-midi au cimetière du Mont-Valérien à Nanterre en présence de sa mère, de sa grand-mère et de plusieurs centaines de personnes lors d'une cérémonie "très calme, dans le recueillement et sans débordement", a rapporté un témoin à l'AFP.

Les scènes de destruction et de pillages de commerces qui secouent de nombreuses villes de France ont suscité la stupeur et la colère de leurs habitants.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a recensé samedi plus de 700 pillages en quatre nuits de troubles: 200 enseignes de la grande distribution attaquées et pillées - dont 15 incendiées -, 250 débits de tabac mais aussi 250 agences bancaires, des magasins de toutes tailles, des établissements de restauration rapide.

Cette vague de violences et la colère de nombreux jeunes habitants des quartiers populaires contre la police ou l'État ont rappelé les émeutes qui avaient secoué la France en 2005, après la mort de deux adolescents poursuivis par la police.

Le policier de 38 ans auteur du coup de feu qui a tué Nahel est mis en examen pour homicide volontaire et incarcéré.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 37/2023/BP
Le 27/07/2023 à 12 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Acqui-
sition de matériels de la
menuiserie du bois au pro-
fit de la Coopérative TAIB.
Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Quatre Mille Dhs 00 Cts
TTC (204 000,00Dhs TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4864/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 38/2023/BP
Le 27/07/2023 à 12 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipements et matériels
d'agriculture au profit de la
Coopérative AHL HAY-
MOUD .

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-

chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.
gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent
Soixante-Quatre Mille Huit
Cent Quatre-vingt Dhs 00
Cts TTC (164 880,00Dhs
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4865/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 40/2023/BP
Le 28/07/2023 à 11 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipement d'un locale
de la coiffure moderne au
profit de la Coopérative
MIKAS DARAA.

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent quatre-
vingt-dix-sept mille cinq
cent vingt Dhs 00 Cts TTC
(197 520,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4866/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 41/2023/BP
Le 28/07/2023 à 11 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipements d'un mou-
lin moderne des céréales au
profit de la Coopérative
azembou

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC
(210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4867/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 42/2023/BP
Le 28/07/2023 à 12 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
de matériel pour la menui-
serie d'aluminium au pro-
fit de la coopérative
PARADIS

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.
gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Quatre-Vingt-
Seize Mille Dhs 00 Cts TTC
(96 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4868/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 44/2023/BP
Le 28/07/2023 à 12 h 45
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipements des pâtes et
des crêpes au profit de la
Coopérative SANABIL JA-
MILA.

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Huit Mille Quatre Cent
Quarante Dhs 00 Cts TTC
(208 440,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4868/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 43/2023/BP
Le 28/07/2023 à 12 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Acqui-
sition de matériels de
construction au profit de la
Coopérative CAPONI-
GIRO.

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent Soixante-
Seize Mille Deux Cent
Quatre-Vingt Dhs 00 Cts TTC
(176 280,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4870/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 45/2023/BP
Le 28/07/2023 à 13 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'Équipement d'un local de
l'imprimerie au profit de la
coopérative KARARAT
LABACH

Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Cinq
mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC
(210 000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des
marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.

N°4871/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA
AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 26FDR2023

Le 27 juillet 2023 à 10h
Il sera procédé, à la division
des Affaires techniques de la
Province de Chtouka Ait Baha,
au bureau n° 21, à l'ouverture
des plis concernant l'appel
d'offres ouvert sur offres de
prix, pour :

ACQUISITION DE MATÉRIEL
DE MOBILIER DE BUREAU
DU MATÉRIEL INFORMATIQUE
DU MATÉRIEL AUDIO-VISUEL
ET DU MATÉRIEL DE LA CHAÎNE
DE FROID POUR :
1- CENTRE SANTE RURAL
NIVEAU I A IMI MKOREN
2- CENTRE SANTE RURAL
NOUVEAU I AU DOUAR AIT
OUGHMARE A LA CT
OUED ESSAFA.

3- DISPENSAIRE RURAL
AU DOUAR BENGAMOUD
A LA CT SIDI BISSI
4- DISPENSAIRE RURAL
AU DOUAR IGHAÏSSAN A CT
OUED ESSAFA
(PR.D.TS 2023) - PROVINCE
CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau du
service des marchés de la
Province de Chtouka Ait Baha,
il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
VINGT MILLE DIRHAMS (20.000,00 DH).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : HUIT CENT
MILLE DIRHAMS 00CTS
(800000,00 TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29, 31 et 148
du décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics et l'arrêté
de la ministre de l'économie
et des finances n° 21-1982
du 14/12/2021 relatif à la
dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics et des
garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner
électroniquement via la plate
forme du portail national des
marchés publics

- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé de
réception, au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau du
service des marchés de la
Province de Chtouka Ait Baha

- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les catalogues et prospectus
exigés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
au bureau du service des
marchés de la Province de
Chtouka Ait Baha, avant le
26/07/2023 à 16h00mn.
(Heure limite pour le dépôt
des catalogues).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement de
consultation

N°4829/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 20/FDT/2023

Le 27 juillet 2023 à 10h
Il sera procédé, à la salle de
réunion de la Commune
d'Ouarzazate à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix pour : l'achat de
fourniture de bureau, produits
d'impression et papeterie
au profit de la commune
d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau des
marchés de la Commune
d'Ouarzazate, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3.000.000h (trois mille
dirhams). L'estimation du
Coût des prestations établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 167.556,30
dhs (Cent soixante sept mille
cinq cent cinquante six
dirhams, 30 Cts).T.T.C.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret N° 2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20/03/2013)
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé,
leurs plis au Bureau des
marchés de la Commune
d'Ouarzazate.
• Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis. • Soit les transmettre
par voie électronique au
portail marocain des marchés
publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement de
la consultation.

N°4830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DRAA
TAFILALT
PROVINCE DE
OUARZAZATE
MUNICIPALITÉ DE
OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 19/GD /2023

Le 25 juillet 2023 à Dix
heures (10h), il sera procédé,
à la salle de réunion de la
Commune d'Ouarzazate à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour : Gestion
délégée du service public des
déchets ménagers et assimilés
comprenant : - la collecte et
l'évacuation des déchets
ménagers et assimilés.
- le nettoyage des voies et
places publiques, ainsi que
l'évacuation des produits de
nettoyement.

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé de
l'adresse électronique du
portail des marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
196.218,00 DHS (Cent
quatre vingt seize mille deux
cent dix huit Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 13.934.749,03

DHS (Treize Millions neuf
cent trente quatre mille sept
cent quarante neuf Dirhams
et 03 Cts).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20/03/2013)
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□ Soit déposer contre récépissé
leurs plis au Bureau des
marchés de la Commune
d'Ouarzazate.
□ Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.
□ Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis. □ La Visite de lieu
aura lieu le 10 juillet 2023 à
10h, la réunion aura lieu à la
salle des réunions de la
Commune de Ouarzazate.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 17 de règlement
de consultation.

N°4831/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE ZAOUÏAT
AHANSAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04 /2023 /BC/
CT ZA /PAZ

Le 28 juillet 2023 à 13
heures il sera procédé, dans la
salle de réunions de la CT de
zaouiat ahansal à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
Creusement des Forages
d'exploitation aux douars :
Tizi, Tafraout, Nosamane à
Tinatamine et Almou Akzarnay
à Taysit à ait abdi à la CT
Zaouiat Ahansal.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau
Technique de la CT de
zaouiat ahansal, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
neuf mille dirhams, 00 Cts
(9.000,00 DH)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : DEUX CENT
QUATRE-VINGT QUINZE
MILLES DEUX CENT
DIRHAMS (295 200,00 DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret N° 2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20/03/2013)
relatif aux marchés publics.

- les concurrents peuvent :
□ Soit les déposer contre
récépissé leurs plis au bureau
du service technique de la
commune de zaouiat ahansal
□ Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à Monsieur le
président de la commune
territoriale de zaouiat ahansal.
□ Soit les remettre directement
au président de la commission
au début de la séance et avant
l'ouverture des plis □ Soit les
envoyer par voie électronique
via le portail des marchés
publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement de
consultation.

N°4832/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE ZAOUÏAT
AHANSAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03 /2023 /BC/
CT ZA /PAZ

Le dossier d'appel d'offres

Le 28 JUILLET 2023 à 12
heures il sera procédé, dans la
salle de réunions de la CT de
zaouiat ahansal à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
- ouverture piste reliant ankif
et toujoudine, A LA CT
ZAOUÏAT AHANSAL

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
Technique de la CT de
zaouiat ahansal, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : trois
mille dirhams, 00 Cts
(3.000,00 DH)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : QUATRE VINGT
DIX NEUF MILLES
DIRHAMS (99 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents DOIVENT
être conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31
du décret N° 2-12-349 du 8
Joumada I 1434 (20/03/2013)
relatif aux marchés publics.

- les concurrents peuvent :
□ Soit les déposer contre
récépissé leurs plis au bureau
du service technique de la
commune de zaouiat ahansal
□ Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à Monsieur le
président de la commune
territoriale de zaouiat ahansal.
□ Soit les remettre directement
au président de la commission
au début de la séance et avant
l'ouverture des plis . □ Soit les
envoyer par voie électronique
via le portail des marchés
publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement de
consultation.

N°4833/PA

ROYAUME DU MAROC
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises d'une part que l'appel
d'offres n° 21/2023 relatif à l'achat de l'habillement pour les agents de la
Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
de Taza. - Province de Taza -, publié au journal Libération le 07 Juin
2023 sous n° 9940, prévu le 04 juillet 2023 à 10h30 est reporté pour le 25
juillet 2023 à la même heure et d'autre part la mention « Les échantillons
exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau
des marchés de la DPETL de TAZA le 24/07/2023 à 10 heures. » est
ajoutée à l'avis en français et le reste sans changement.

N°4835/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 23/2023/BC/PAZ

Le 25 Juillet 2023 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil
Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

• Renforcement d'Adduction en eau potable de l'ouar Ait Hmad et quartier adjoinctif à la CT Taghlt, Province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du
Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Treize Mille Dirhams, 00 Cts (13 000,00 Dh).**
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cinq Cent
trente-trois Mille huit cent cinquante-six Dirhams 00 Centimes (533 856,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434
(20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du
Conseil Provincial d'Azilal ;
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant
l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de
consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de
qualification et de classification ;
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications
suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
C	C1	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par
l'article 4 du règlement de consultation.

N°4834/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Sidi Kacem
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le 26 Juillet 2023 à partir de 10 H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
SD/DPK/2023	Généralisation des services de nettoyage, de la propreté et de l'hygiène sur les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Sidi Kacem, de l'ARSD de la région de Rabat Sidi Kacem. En Lot Unique	10h00min	34 800,00 DHS Trente mille Dirhams TTC	2 142 720,00 DHS Deux millions cent quarante deux mille sept cent vingt dirhams TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation à la province de Sidi Kacem- SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis sur le portail des marchés publics suivant : www.marchespublics.gov.ma dans les conditions prévues par l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B: La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation à la province de Sidi Kacem. **N°4836/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE AGUELMOUS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2023/CA
(Séance publique)

Le mercredi 26 juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Achat de matériaux de construction pour le compte de la commune Aguelmous province Khenifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service marché de la commune Aguelmous, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs = Quinze Mille Dhs =

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent huit dirhams TTC (185 508,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marché de la commune Aguelmous.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°4839/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 35/2023/BP
Le 27/07/2023 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Achat d'équipements et matériels de l'élevage des volailles au profit de la Coopérative AHI HAUF

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs = Quinze Mille Dhs =

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent huit dirhams TTC (185 508,00 Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N°4840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHOUKA AIT BABA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/2023 FDR
Le 27/07/2023 à 12 heures

Il sera procédé, à la division des affaires financières de la Province de Chouka Ait Baha, au bureau n°23, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Travaux de mise à niveau du service des urgences et de création d'un service de réanimation au niveau du CHP Mekhtar Soussi de Biogras (2^{ème} tranche fluide médicaux)
- Province Chouka Ait Baha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (vingt cinq Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Deux Cent Dirhams, 00 Cts TTC (1 000 200,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chouka Ait Baha.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
W	2	W2

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4837/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة السلطان مولاي سليمان
كلية الاقتصاد والتجارة
بني ملال

إعلان
عن إجراء مباراة لتوظيف أستاذين للتعليم العالي مساعدين (02)
دورة 2023/08/05

تتمثل كلية الاقتصاد والتجارة بني ملال مباراة لتوظيف أستاذين للتعليم العالي مساعدين (02) في العنصر التالي:

عدد الشواهد	التخصص
02	Economie et Gestion

تمت هذه المباراة في وجه العاصمين على شهادة الدكتوراه أو الدكتوراه الدولية أو أية شهادة أخرى معترف بها من قبل الجامعة المغربية على التواريخ المحددة لهذه المباراة التمهيدية بوضع ملفات الترشيح وموجيا بالنسبة للرقمنة المعممة عبر الرابط <http://www.univ-sultan.com.ma> وذلك ابتداء من 27 جويلية 2023.

يجب على المترشحين للتوظيف الامتثال للاختصاص المطلوب ومع الوثائق المشار إليها أسفله لدى معالجة الأوراق البشرية للتوسعة بتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب خطي منوجه لتسديد عهد كلية الاقتصاد والتجارة بني ملال
- ترخيص إداري الامتثال للمباراة بالنسبة للمترشحين
- شهادة العمل حديثة العهد بالنسبة للمترشحين
- نسخة حديثة من عقد الزواج
- نسخة من البطاقة الوطنية للتعريف صادقة عليها
- نسخة من شهادة الدكتوراه أو دكتوراه الدولية أو أية شهادة أخرى معترف بها من قبل الجامعة المغربية والشهادات المعتمد عليها
- نسخة من قرار الاعانة عند الاقتضاء
- نسخة من شهادة الدكتوراه
- نسخة من مجموع أعمال البحث التي قام بها المترشحون بعدد تخصصية أو التخصصات إحصائيات، مؤلفات، دراسات، مؤتمرات،...إلخ.
- نسخة من السيرة الذاتية للمترشحين
- تصريح بالتأخر موقع بصحبة المعلومات الواردة في ملف الترشيح

شروط الالتحاق بالوظيفة:

- 1- إجتياز من طريق مزاولة شهادت الدكتوراه وأصالتها
- 2- إجتياز في الفكر عرض ومناقشة بين المترشحين وأعضاء المباراة

يتم التمييز كل إجتياز بدرجته من 0 إلى 30 وتقدر كل درجة نقل من 08 من 08 موحدة للترتيب

بالإضافة إلى كل ملف الترشيح:

تتمثل النتائج الأولية والمباراة عبر بوابة التشغيل العمومي ومنع التوظيف الإلكتروني للتوسعة.

جامعة السلطان مولاي سليمان
Faculté de l'Économie et de Gestion
Bani Melal

N°4836/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 36/2023/BP
Le 27/07/2023 à 11 h 30
min, il sera procédé, au

siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipements pour l'atelier
de tapisserie au profit
de la Coopérative WALD
JAMMANI.
Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du

Conseil Provincial d'Assa
Zag. Il peut également être
téléchargé à partir du
portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Cinq mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC
(210 000,00Dhs TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doit
être conformes aux dispositions
des articles 27- 29 et
31 du décret n°2.12.349 du
8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le Bureau du
Budget et Marché du Conseil
Provincial d'Assa Zag,
-Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au nom de Monsieur
Le Président du Conseil
Provincial d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au prési-

dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ouverture
des plis.
- Soit par Soumission électronique
au portail des marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consultation.

N°4843/PA



Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 23/DTZ/INV/2023

Le mardi 25 juillet 2023 à 11 h 30 min, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITÉ OMNISPORTS A LA COMMUNE DE OULAD ZEBAYER, PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

20.000,00 Dirhams (VINGT mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Neuf cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-dix (948990,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.
- soit les déposer par voie électronique,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4843/PA



Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 21/DTZ/INV/2023

Le mardi 25 juillet 2023 à 10 heures 30 min, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS AUX COMMUNES DE MAKNASSA ECHARQUJA ET GADAMANE, PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Quarante mille dirhams (40000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Un million neuf cent quatre-vingt-deux mille deux cent trente et un dirhams soixante et six (199231,60 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.
- soit les déposer par voie électronique,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4841/PA



Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 22/DTZ/INV/2023

Le mardi 25 juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS AUX COMMUNES DE MAKNASSA ELGHARBIYA ET BNI LENT, PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Quarante mille dirhams (40000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cent vingt-huit dirhams (198728,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.
- soit les déposer par voie électronique,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4842/PA



Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 20 /DTZ/INV/2023

Le Mardi 25 juillet 2023 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS AUX COMMUNES : BOURED ET GZANAYA AL JANOUBIA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

c : Cinquante mille dirhams (50000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Deux millions cent trente mille trois-cent-dix dirhams (213032,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4844/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 25/DTZ/INV/2023

Le mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 3 ECOLES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent quatre-vingt et onze mille cent quarante et un dirhams vingt et six (391 141,20 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4846/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 26/DTZ/INV/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El

Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 13 SALLES DE RESSOURCES POUR LA QUALIFICATION ET SOUTIEN DANS 13 ETABLISSEMENT SCOLAIRE A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante-sept mille sept cent soixante-deux dirhams (357762,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4847/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 27/DTZ/INV/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour Travaux D'aménagement de centre d'éveil, de deux centres sportif et de 03 centres d'orientation aux établissements scolaires relevant de la D.P de Taza - Province De Taza

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à

partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre-vingt neuf mille huit cent quarante-quatre dirhams quarante et six (289844,40DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4848/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 28/DTZ/INV/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE TAGHILASSTE A LA COMMUNE DE TIZI OUASSLI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quatre-vingt-cinq mille cent quarante-huit dirhams (785148,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

La somme de : deux cent soixante-douze mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit dirhams (272598,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4849/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 29/DTZ/INV/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL HAD MSILA A LA COMMUNE DE MSILA A LA PROVINCE DE TAZA

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre-vingt-douze mille deux cent vingt-huit dirhams quarante et six (992228,40 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, -soit les déposer par voie électronique.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4850/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 30/DTZ/INV/2023

Le mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LYCEE COLLEGIEL FAKHR-EDDINE ERRAZI A LA COMMUNE DE TAZA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt dirhams (439080,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4851/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 31/DTZ/INV/2023

Le mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT AU LYCEE QUALIFIANT ENNASRE A LA COMMUNE DE MSSILA PROVINCE DE TAZA

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt dirhams (439080,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4852/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT**

N° 32/DTZ/INV/2023

Le mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT AU LYCEE QUALIFIANT SIDI AZZOUZ A LA COMMUNE DE TAZA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt dirhams (478680,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4853/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT**

N° 33/DTZ/INV/2023

Le jeudi 27 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de

prix pour , Travaux De construction de 9 murs de clôtures aux établissements scolaires relevant de la D.P de Taza - Province De Taza - En cinq Lots :

Lot N° 1 : Construction d'un mur de clôture au Lycée qualifiant TECHNIQUE à la commune de TAZA.

Lot N° 2 : Constructions d'un mur de clôture au Lycée qualifiant AL WAHIDA à la commune d'OUED AMLIL.

Lot N° 3 : Constructions d'un mur de clôture au Lycée collégiale ALAAHD EL JADIDE à la commune de TAZA et BAB MERZOUKA à la commune de BAB MERZOUKA.

Lot N°4 : Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole LEH-KAKNA, Ecole HRRECHE et Ecole BAB ESSOUK à la commune de BNI FRASSENE.

Lot N°5 : Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole EL AARABA et Ecole OULAD IICHE à la commune de TAYNNASTE.

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto entrepreneur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Lot 1 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 2 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 3 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 4 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 4 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 4 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot 1 : quatre cent quarante-huit mille deux cent vingt-quatre dirhams (448224,00 DH).

Lot 2 : quatre cent quarante-huit mille deux cent vingt-quatre dirhams (448224,00DH).

Lot 3 : cinq cent quarante-quatre mille deux cent vingt-quatre dirhams (544224,00 DH).

Lot 4 : cinq cent soixante-trois mille quatre cent dirhams (563400,00 DH).

Lot 5 : trois cent soixante-quatre mille huit cent dirhams (364800,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4854/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT**

N° 34/DTZ/INV/2023

Le jeudi 27 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour ,

Travaux De construction de 12 murs de clôtures aux établissements scolaires relevant de la D.P de Taza - Province De Taza - En 4 Lots

Lot N° : 1 - Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole OULAD YAAGDOUB à la commune de BNI FRASSENE, Ecole BNI FOUCHAL à la commune de ERBAAE EL FOUKI et Ecole OULAD EL HAJJE à la commune de TAYNNASTE

Ecole BNI FOUHAL à la commune de ERBAAE EL FOUKI et Ecole OULAD EL HAJJE à la commune de TAYNNASTE

Lot N° : 2 - Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole EL MAAREED, Ecole EL MA-SOUDYIA et Ecole DOUAR EJJIDIDE à la commune de TAZA.

Lot N° : 3 - Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole SIDI BOUDO, Ecole EL OMALE CENTRE à la commune de OULAD CHRIF et Ecole WALKAZE à la commune de GHAYATA EL GHARBIYA.

Lot N° : 4 - Constructions d'un mur de clôture aux écoles suivants : Ecole ECHAOUYINE à la commune de OULAD ZEBAYER, Ecole ANDOUF CENTRE à la commune de TEZI OUSLI Et Ecole BAB EL HARCHA à la commune de BNI LENT.

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto entrepreneur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

Lot 1 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 2 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 3 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

Lot 4 : Dix mille dirhams (10000,00 DH).

(10000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot 1 : cinq cent soixante et un mille six cent vingt-quatre dirhams (561624,00 dh)

Lot 2 : Trois cent soixante-quatorze mille sept cent quatre-vingt-quatre dirhams (374784,00 DH)

Lot 3 : Cinq cent soixante et un mille six cent vingt-quatre dirhams (561624,00 DH).

Lot 4 : Cinq cent soixante et un mille six cent vingt-quatre dirhams (561624,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consul-

tation. **N°4855/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale
de l'Éducation
et de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT**

N° 35/DTZ/INV/2023

Le jeudi 27 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE IBNOU ROCHD A LA COMMUNE DE OULED ZBAIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA.

Cet appel d'offres est destiné à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto entrepreneur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à par-

tir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : DIX mille dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX dirhams quatre vingt cts (331486,80 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°4856/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 24/DTZ/INV/2023

Le mercredi 26 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DE 14 BLOC SANITAIRES DANS 14 ETABLISSEMENT SCOLAIRE A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : quarante mille dirhams (40 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **UN million quatre cent soixante quinze mille dix huit dirhams et 40 cts (1475018,40 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; - soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4857/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire & des
Sports
Académie Régionale
de l'Éducation et
de la Formation
De la région Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 36/DTZ/INV/2023
Le jeudi 27 juillet 2023 à 10
H, il sera procédé au siège
de la direction provinciale à
TAZA (relevant de l'académie
régionale d'éducation
et de formation FES
MEKNES) rue Allal El
Fassi-TAZA, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix
pour TRAVAUX D'AMME-
NAGEMENT DU LYCEE
COLLEGIAL IBNOU
HAZM A LA COMMUNE
DE TAIFA PROVINCE DE
TAZA.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
de bâtiment équipement
et patrimoine -Direction
provinciale Rue Allal El Fassi-
TAZA, il peut être
également téléchargés à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme :
quarante mille dirhams (40
000,00 DH)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : neuf cent cin-
quante mille quatre cent
soixante-six dirhams (950466,00 DH)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bu-
reau précité;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
de bâtiment équipement et
patrimoine -Direction
provinciale Rue Allal El Fassi-
TAZA,
-soit les déposer par voie
électronique.
-soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives
à fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.
N°4858/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire &
des Sports
Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion De la région
Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° 39/DTZ/INV/2023
Le jeudi 27 juillet 2023 à 10
H, il sera procédé au siège
de la direction provinciale à
TAZA (relevant de l'académie
régionale d'éducation
et de formation FES
MEKNES) rue Allal El
Fassi-TAZA, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offre de prix
pour TRAVAUX D'AMME-
NAGEMENT ET DE RE-
HABILITATION DE
L'ECOLE MOULAY YOUS-
SEF A LA COMMUNE DE
TAZA RELEVANT DE LA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAZA
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
de bâtiment équipement et
patrimoine -Direction
provinciale Rue Allal El Fassi-
TAZA, il peut être
également téléchargés à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme :
quarante mille dirhams (40
000,00 DH)
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : cinq cent
quarante mille sixante di-
rhams (540060,00 DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bu-
reau précité;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
de bâtiment équipement et
patrimoine -Direction
provinciale Rue Allal El Fassi-
TAZA,
-soit les déposer par voie
électronique.
-soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.
N°4859/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 37/2023/BP
Le 27/07/2023 à 12 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Acquisi-
tion de matériels de la me-
nuiserie du bois au profit
de la Coopérative TAIB.
Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Cinq mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux Cent
Quatre Mille Dhs 00 Cts
TTC (204 000,00Dhs TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et 31
du décret n°2.12.349 du 8

Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.
-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des mar-
chés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.
N°4860/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 38/2023/BP
Le 27/07/2023 à 12 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : Achat
d'équipements et matériels
d'apiculture au profit de la
Coopérative AHL HAY-
MOUD .
Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la Service
du Budget et Marché du

Conseil Provincial d'Assa
Zag.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Cinq mille dirhams 00 Cts
(5 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent
Soixante-Quatre Mille Huit
Cent Quatre-vingt Dhs 00
Cts TTC (164 880,00Dhs
TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 27- 29 et 31
du décret n°2.12.349 du 8
Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau du Budget et Marché
du Conseil Provincial
d'Assa Zag.
-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au nom
de Monsieur Le Président
du Conseil Provincial
d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit par Soumission élec-
tronique au portail des mar-
chés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la consul-
tation.
N°4861/PA

Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 38/DTZ/INV/2023

Le jeudi 27 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE QUALIFIANT ALWAJIDA A LA COMMUNE DE OUED AMLEL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : quarante mille dirhams (40 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million sept cent quatre mille cinq cent cinquante-deux dirhams (1704552,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA.
- soit les déposer par voie électronique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	AS

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4863/PA

Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 37/DTZ/INV/2023

Le jeudi 27 juillet 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT IBNOU EL YASSAMINE A LA COMMUNE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : quarante mille dirhams (40 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent dirhams (1297000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA.
- soit les déposer par voie électronique.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	AS

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4862/PA

Sport

Marcus Thuram parie sur l'Inter Milan



L'Italie pour franchir un cap: l'attaquant français Marcus Thuram, en fin de contrat avec le Borussia Mönchengladbach, s'est engagé pour cinq ans avec l'Inter Milan, déclinant le Paris SG au profit du pays où il est né et où son père Lilian a brillé.

A presque 26 ans, le vice-champion du monde, auteur de 13 buts et 6 passes décisives en Bundesliga cette saison, va découvrir le calcio et renouer avec la Ligue des champions.

Après mûre réflexion, l'international français s'est finalement tourné vers le club nerazzurro, récent finaliste de la C1 et troisième du Championnat en 2022-23.

Le communiqué de l'Inter ne précise pas la durée du contrat mais le joueur a partagé sur son compte Instagram un post de son agence Sport Cover qui indique qu'il a signé pour cinq ans.

Sochaux, Guingamp, Mönchengladbach et désormais Milan. L'athlétique avant-centre poursuit son ascension après quatre saisons en Allemagne qui l'ont vu éclore aux yeux de la Bundesliga et du sélectionneur des Bleus Didier Deschamps, qui l'a convoqué pour la première fois en novembre 2020.

Aux côtés de Lautaro Martinez, champion du monde avec l'Argentine, Thuram renforce une attaque qui vient de perdre le vétéran bosnien Edin Dzeko (37 ans), parti à Fenerbahçe,

en Turquie. Romelu Lukaku, censé retourner à Chelsea après son année de prêt à l'Inter, pourrait rester à Milan mais les discussions sont en cours avec les "Blues" pour tenter de résoudre l'équation économique.

L'ancien Guingampais, qui a passé sa visite médicale à Milan mardi, a toutefois probablement eu des assurances pour avoir du temps de jeu dans l'équipe de Simone Inzaghi et poursuivre sa progression, lui qui s'est petit à petit transformé en attaquant de pointe alors qu'il a longtemps évolué comme ailier.

"Marcus Thuram court vite : il a toujours couru vite, pour atteindre ses objectifs et surmonter tous les obstacles", a expliqué le club ita-

lien dans un communiqué samedi. "Son histoire est intimement liée à celle de l'Inter en octobre 2020, lorsque Thuram a fait ses débuts en Ligue des champions à San Siro contre les Nerazzurri", a ajouté l'Inter.

Avant de parapher son contrat, l'attaquant aux 10 sélections a écarté l'idée d'un retour en France, au Paris SG. Le club français a tenté de l'attirer pour renforcer son armada offensive emmenée par Kylian Mbappé, l'un de ses plus proches partenaires avec les Bleus.

Né à Parme en 1997 quand son père Lilian y évoluait, mais formé en Île-de-France où il a commencé à jouer en 2007 (Neuilly, Boulogne-Billancourt puis l'Institut national du football de Clairefontaine), Marcus Thuram aura donc finalement choisi l'Italie.

Très impliqué dans la carrière de ses fils - le cadet Khéphren, joueur de Nice, dispute actuellement l'Euro Espoirs avec les Bleuets -, Lilian Thuram l'a-t-il aiguillé ?

L'ex-défenseur des Bleus a joué pendant une décennie en Serie A, à Parme (1996-2001) puis à la Juventus Turin (2001-2006), décrochant notamment le "scudetto" (en 2002 et 2003) et la Coupe UEFA, en parallèle de ses succès en sélection (doublé Mondial-Euro en 1998 et 2000).

L'actuel sélectionneur des Bleus Didier Deschamps, connaisseur de l'Italie lui aussi, a également pu apporter des conseils à son joueur, qu'il a convoqué au rassemblement de juin.

"On peut être amené à discuter, mais il a un conseiller à domicile qui saura lui faire passer son avis", a souri "DD" en conférence de presse il y a plusieurs jours. "Je parle évidemment de Lilian. Mais ça sera la décision de Marcus avant tout".

Selon les médias italiens, Thuram a également repoussé les avances insistantes de l'AC Milan, où il aurait pu rejoindre une petite colonie française (Olivier Giroud, Theo Hernandez, Pierre Kalulu, Mike Maignan).

Avec l'Inter, il rêve désormais d'un premier trophée après huit saisons professionnelles sans titre en club.

Galtier jugé en décembre pour harcèlement moral et discrimination

L'entraîneur Christophe Galtier sera jugé en décembre pour de supposés propos discriminatoires tenus lorsqu'il entraînaient l'OGC Nice, point d'orgue d'une saison cauchemardesque pour celui qui s'apprête à quitter le PSG.

Lors de son audition vendredi, il a "contesté les infractions susceptibles de lui être reprochées", a indiqué le procureur de la République de Nice, Xavier Bonhomme dans un communiqué.

Il sera jugé le 15 décembre devant le tribunal correctionnel de Nice "des chefs de harcèlement moral et de discrimination à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée", détaille le procureur. Des délits passibles de trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

Son fils John Valovic-Galtier, agent de joueurs, qui avait également été placé en garde à vue vendredi est lui ressorti libre sans aucune poursuite, a précisé à l'AFP le procureur.

Une enquête préliminaire avait été ouverte mi-avril pour des soupçons de "discrimination fondée sur une prétendue race ou l'appartenance à une religion" visant Christophe Galtier, quand il était à la tête de l'équipe de Ligue 1, entre 2021 et 2022.

L'affaire a éclaté après la révélation par le journaliste indépendant Romain Molina puis la radio RMC d'un courrier électronique, que l'AFP n'a pas pu authentifier, adressé à la direction du club niçois par l'ancien directeur du football du club Julien Fournier, avec qui Galtier a entretenu des relations exécrables.

Dans ce courrier électronique, Fournier rapportait ces propos attribués à l'entraîneur sortant du PSG: "Il m'a alors répondu que je devais tenir compte de la réalité de la ville et qu'en effet, on ne pouvait pas avoir autant de noirs et de musulmans dans l'équipe+" et "Il m'a fait état de sa volonté de changer en profondeur l'équipe en précisant aussi qu'il voulait limiter au maximum le nombre de joueurs musulmans+".

"Je suis profondément choqué par les

propos qu'on me prête, relayés par certains de manière irresponsable", avait réagi Galtier en conférence de presse après le déclenchement de l'affaire.

Il avait déposé plainte le 21 avril pour menaces de mort et diffamation contre Julien Fournier et deux journalistes, avait indiqué Olivier Martin.

Julien Fournier avait indiqué le 22 mai à l'AFP avoir été "entendu".

Plusieurs joueurs et dirigeants niçois comme le président du club Jean-Pierre Rivère, ainsi que l'ex-entraîneur Didier Drogba ont également été interrogés par les enquêteurs. Des perquisitions ont également été menées mi-avril, rappelle le parquet.

A 56 ans, Galtier a été informé début juin qu'il n'effectuerait pas de deuxième année de contrat au PSG, malgré la conquête du onzième titre de champion de France.

Ancien défenseur notamment de l'Olympique de Marseille où il est né et a été formé, Galtier, après avoir entraîné Saint-Etienne, a connu la réussite à Lille



qu'il a conduit au titre de champion de France en 2021.

La saison suivante, il a mené l'OGC Nice à une finale de Coupe de France avant de rejoindre en juillet 2022 le club de la capitale où il avait succédé à l'Argentin Mauricio Pochettino.

Mission à moitié accomplie pour le Onze national à la CAN U23

Issam Charaï : *Terminer la phase de groupes par une 3^{ème} victoire est important pour l'équipe nationale*



Joli petit chelem du Onze national qui est parvenu à aligner trois victoires de rang au terme du premier tour de la CAN U23 qualificative aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Pour le compte du match de la troisième journée, disputé vendredi au complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, l'équipe nationale a eu raison de son homologue congolaise sur la petite marque de 1 à 0, but signé d'entrée de jeu (7è) par l'entre-

mise de Younès Taha qui a vu son tir détourné par un défenseur adverse.

Lors de cette rencontre et vu que l'En était déjà assurée de la qualification suite à ses deux victoires face à la Guinée (2-1) et au Ghana (5-0), le sélectionneur national Issam Charaï a jugé bon de procéder à un turn over, préférant donner du temps de jeu à d'autres éléments qui ont saisi l'opportunité pour sortir un match plein et le score aurait plus

être beaucoup plus lourd.

Dans une déclaration d'après-match relayée par l'agence MAP, Issam Charaï a fait part de son satisfecit mesuré, indiquant que «terminer la phase de groupes par une 3^{ème} victoire est important pour l'équipe nationale», avant d'ajouter que «des joueurs se sont battus pour décrocher les trois victoires en cette phase de poules qui ont toutes été méritées. Et de préciser par là même qu'«au-

jourd'hui, nous avons vu une autre équipe qui a montré qu'elle est prête à relever les défis. Nous avons vu de nouveaux joueurs à même de gérer le match (...) Tous les joueurs de l'équipe nationale disposent des qualités requises pour faire partie de cet effectif ».

L'essentiel étant le passage au tour suivant et de préserver cette cadence victorieuse, bonne pour le moral du groupe qui n'est qu'à mi-chemin de sa mission. Vu qu'en faisant partie du quatorze du tour des demi-finales, cela n'assure point le ticket des JO, réservé uniquement aux trois premiers. Autrement dit, la sélection qui terminera au pied du podium, quatrième, aura à jouer un match barrage contre une équipe nationale d'Asie en vue de décrocher le sésame du tournoi olympique de football.

Pour ce faire, l'équipe nationale est consciente de l'ampleur de la tâche Issam Charaï, en premier, qui a affirmé que la «demi-finale sera très importante et nous allons nous préparer pour le dernier carré comme il se doit d'autant qu'on va jouer face à des équipes expérimentées ».

A ce propos, les Lions de l'Atlas affronteront ce mardi le onze malien qui a terminé second du groupe B après avoir disposé, samedi au Grand stade de Tanger, du Niger par 2 à 0. Au moment où l'Égypte, leader de cette deuxième poule suite à sa victoire sur le Gabon par 2 à 0, rencontrera la Guinée, redoutable sélection de cette catégorie des U23. Et ce, après avoir barré la route au Nigeria en l'éliminant de ce tournoi pré-olympique et au Ghana qui a vu son parcours stoppé vendredi dernier en étant accroché par le Syli, un partout.

Il convient de rappeler que le football national compte sept participations aux JO. C'était au cours des éditions de 1964 à Tokyo, de 1972 à Munich, 1984 à Los Angeles, 1992 à Barcelone, 2000 à Sydney, 2004 à Athènes et 2012 à Londres. Pourvu que le retour coïncide avec Paris 2024.

Mohamed Bouarab

Préparation au Mondial dames 2023

Nul blanc entre le Maroc et l'Italie

L'équipe nationale féminine de football et son homologue italienne se sont quittées sur un nul (0-0), en match amical disputé, samedi au stade Paolo-Mazza à Ferrare, en Italie.

Après une première période équilibrée, les Italiennes se sont montrées de plus en plus offensives dès l'entame de la deuxième mi-temps avec une réelle occasion de Valentina Giacinti (46e) repoussée par la gardienne Khadija Ermmichi qui s'est illustrée à plusieurs reprises.

Formant un bloc défensif, les Lionnes de l'Atlas ont réussi à repousser les tentatives des Italiennes, toujours menées par Giacinti, pour ouvrir le score.

Les Lionnes de l'Atlas ont également répliqué par le biais de Rosella Ayane et Fatima Tagnaout.

La sélection marocaine croisera le fer en amical avec la Suisse et la Jamaïque, respectivement le 5 et le 16 juillet.

L'équipe nationale féminine de football est logée dans le groupe H de la Coupe du monde, prévue du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, aux côtés de l'Allemagne, la Colombie et la Corée du Sud.



L'OM lève l'option d'achat de l'international marocain Amine Harit

Le transfert de Hakim Ziyech de Chelsea à Al-Nassr capote



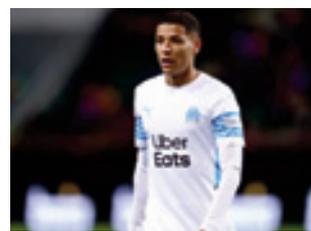
L'Olympique de Marseille (OM) a annoncé officiellement, samedi, sa décision de garder l'international marocain Amine Harit dans son effectif après avoir levé son option d'achat.

Le milieu offensif marocain de 26 ans était prêté au club de la ville phocéenne depuis deux saisons par Schalke 04.

Lors de la première partie de la saison dernière, le joueur a été l'un des hommes-clés de l'OM. Important aux yeux d'Igor Tudor, Amine Harit était l'un des hommes forts du système de jeu du technicien croate, en soutien d'Alexis Sanchez.

Prêté une première fois lors de la saison 2021-2022, ponctuée par 5 buts et 4 passes décisives en 34 apparitions, l'international marocain avait été prêté une seconde fois l'été dernier avec une option d'achat.

Apparu à dix reprises en Ligue 1 la saison dernière, Amine Harit a été gravement blessé à



un genou lors du match face à Monaco, le 13 novembre dernier. Il avait ainsi manqué la Coupe du monde au Qatar et tout le reste de la saison avec Marseille.

Selon les médias, il se serait engagé pour une durée de quatre ans avec l'équipe de Marseille. Par ailleurs, le transfert de l'international marocain Hakim Ziyech de Chelsea à Al-Nassr pour un montant de 8 millions de livres sterling a échoué suite à la découverte d'un problème au genou lors de la visite médicale de l'aïlier, a indiqué, vendredi, le quotidien britannique The Guardian. N'Golo Kanté, Kalidou Koulibaly et Edouard Mendy ont déjà quitté Chelsea pour des clubs du championnat d'Arabie Saoudite et Ziyech devait également rejoindre Cristiano Ronaldo à Al-Nassr avec un contrat de trois ans à la clé, précise le journal.

Cependant, des problèmes survenus lors de la visite médicale de Ziyech ont fait échouer l'opération, ajoute la publication, notant que des

sources ont suggéré "un désaccord tardif sur les termes personnels". Le joueur de 30 ans a rejoint Chelsea en provenance de l'Ajax pour 33 millions de livres sterling en 2020. Son parcours avec les Blues a été irrégulier, le héros du dernier Mondial au Qatar ayant pâti des nombreux changements à la tête de la direction technique du club londonien. En janvier, le Marocain avait déjà des envies d'ailleurs, mais des problèmes techniques ont fait capoter un prêt au Paris Saint-Germain lors du dernier jour de la fenêtre de transfert hivernale.

Hachim Mastour rejoint l'UTS

Le capitaine et attaquant de la Renaissance de Zemama (RCAZ), Hachim Mastour, a officiellement rejoint l'Union Touariga (UTS), a annoncé samedi le joueur sur les réseaux sociaux.

Hachim Mastour a achevé la dernière saison en tant que champion de la Botola Pro D2 "Inwi" avec la RCZ, assurant la montée du club en première division (54 points après 15 victoires, 9 nuls et 6 défaites).

Mastour, formé au Milan AC, s'engage avec l'UTS qui a fini 8e de la Botola Pro D1 "Inwi" avec 36 points après 9 victoires, 9 nuls et 12 défaites.

Le joueur avait rejoint la Renaissance de Zemama en juin 2022.

Sortir les lapins des cages, "c'est l'avenir"

Depuis une plateforme surélevée, un jeune lapin observe ses congénères qui bondissent, se mettent debout sur les pattes arrière ou filent vers un refuge. Ils passeront la moitié de leur vie dans ce parc aménagé d'une exploitation en France, plutôt que tassés dans une cage.

Sevrés depuis peu, ils sont plus de 7.800 lapins à la fourrure d'un blanc immaculé à s'égarer dans des enclos en courant, ou à se dresser pour ronger un bloc de nourriture.

Tous ces mouvements leur auraient été interdits s'ils avaient passé leur courte existence - ils seront abattus au bout de 72 jours - dans une cage grillagée de 30 cm de hauteur, ce qui est le sort de l'immense majorité (plus de 90%) des lapins d'élevage dans le monde.

Depuis peu à la tête de sa propre exploitation près d'Angers (ouest), Guillaume Godard, 37 ans, voulait être "au top dès le début" en matière de bien-être animal.

Et aussi devancer la révision de la réglementation. La Commission européenne devrait annoncer en fin d'année ses propositions pour améliorer les conditions d'élevage des animaux. L'autorité sanitaire européenne Efsa a recommandé en 2020

d'agrandir les cages pour les lapins, tandis que l'exécutif européen s'est déjà prononcé en faveur de la fin progressive des cages.

Installer des parcs plutôt que des cages, "je me suis dit +C'est l'avenir+", résume Guillaume Godard.

Dans son bâtiment neuf, sans accès à l'extérieur, les lapins à l'élevage disposent de 80% d'espace en plus par rapport au système conventionnel. Les enclos de plus de 15 m² sont au ras du sol, et non à hauteur d'homme comme les cages.

Ils sont tapissés de caillebotis en plastique, plutôt que de grilles métalliques, pour améliorer le confort. L'espace au-dessus des animaux est dégagé.

"Quand on les voit bondir, courir vers nous... C'est hyper agréable", remarque Guillaume Godard, qui décrit une "rupture complète avec le modèle conventionnel".

Dans chaque enclos, une partie "nuit", "refuge", est censée reproduire un terrier dans la nature. Des lapins dorment au sol, blottis les uns contre les autres, ou s'isolent dans deux mezzanines juste au-dessus.

De l'autre côté d'une cloison, les lapines qui leur ont donné naissance, à nouveau gestantes, demeurent dans des cages pendant toute leur "car-

rière" - qui consiste à enchaîner les portées pendant un an.

Leurs cages sont toutefois plus spacieuses que pour la plupart des reproductrices: elles sont surélevées et dotées d'une petite mezzanine, ce qui leur permet notamment de se redresser. L'élevage de Guillaume Godard intègre la démarche "Éleveurs & Bien", issue de l'association en 2017 des deux principaux groupements de producteurs français de la-

pins (coopératives Cavac et Terrena) et Loeul & Piriot, leader européen de la transformation de lapin, qui abat, découpe et vend leur viande.

"On était des pionniers", affirme Matthieu Loeul, le patron de l'entreprise. "Dix à 12% de l'activité" relève désormais de l'élevage hors cage.

Chez ses fournisseurs, l'engraissement en cage est voué à s'éteindre au fil des départs à la retraite des producteurs. Quand un bâtiment d'é-

vage est créé ou rénové, c'est forcément avec le nouveau système, dit Matthieu Loeul.

Ces professionnels du lapin anticipent l'interdiction des cages et cherchent à recruter de nouveaux adeptes, alors que la consommation ne cesse de décliner. La France produisait 26.000 tonnes (équivalent carcasse) de lapin en 2021 contre 73.000 en 2000, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture.

Pour définir les critères "Éleveurs & Bien", ils ont été conseillés par l'association de protection des animaux d'élevage CIWF.

Le résultat est "très intéressant", estime la responsable des affaires agroalimentaires de CIWF France, Lucille Bellegarde, qui parle même de "révolution pour l'élevage de lapin".

Elle émet un bémol: "Il n'y a malheureusement aujourd'hui en France pas d'alternatives à la cage pour les reproductrices."

Les producteurs préfèrent continuer à isoler les lapines qui peuvent devenir agressives à l'égard des autres femelles et leurs lapereaux, jusqu'à les tuer. "Ce serait de la maltraitance de les mettre ensemble à ce stade", estime Matthieu Loeul, "alors on améliore les cages".



Recettes

Brochettes de kefta



Ingrédients :

500 gr de viande hachée
1 oignon râpé finement
4 c-à-soupe de coriandre et persil ciselés finement
1 c-à-c de menthe ciselée
1 c-à-c de cumin
1 c-à-c de coriandre en poudre
½ c-à-c de piment doux (Paprika)
Sel et poivre

Préparation :

Placer la viande hachée dans une grande assiette creuse. Ajouter au centre l'oignon haché, coriandre et/ou persil.

Ajouter les épices (cumin, coriandre en poudre, sel, poivre et paprika) Mélanger bien le tout.

Mouiller légèrement les mains, prendre une boule de viande hachée, la rouler entre les mains afin d'en faire un long boudin. Passer la kefta dans le pic à brochette. Faire la même chose avec le reste de viande hachée. Placer au frais quelques minutes le temps de chauffer le barbecue ou la poêle.

Faire griller les keftas de chaque côté. Servir avec une bonne salade, ou avec du pain pita et une sauce au yaourt et menthe

Les émissions de CO₂ du secteur énergétique ont atteint un record en 2022

Les émissions de gaz à effet de serre émanant du secteur de l'énergie ont atteint de nouveaux records l'an dernier et ce secteur va dans la direction "opposée" aux engagements de l'accord de Paris sur le climat, avertit une étude lundi.

"La consommation mondiale d'énergie primaire (disponible naturellement, sans transformation, ndr) a augmenté d'environ 1% en 2022, ce qui représente une hausse de près de 3% comparé aux niveaux pré-Covid de 2019", constate l'Energy Institute, une organisation sectorielle, dans cette étude menée en coopération avec les cabinets de conseil KPMG et Kearney. Les carburants fossiles restent largement dominants, et représentent 82% du total des énergies consommées, malgré la montée en force des renouvelables, précise cette étude annuelle.

Les émissions de CO₂ provenant de l'utilisation énergétique, des processus industriels, du flaring (le fait de brûler les gaz produits en pompant du pétrole, ndr) et du méthane ont augmenté de 0,8% l'an dernier et atteint "de nouveaux records", poursuit l'étude.

Les énergies renouvelables ont

bénéficié en 2022 de la "plus forte augmentation de capacité de production d'énergie solaire et éolienne", pour parvenir conjointement à "une part record de 12% de la génération d'électricité". Côté transport, la demande de carburant a poursuivi son rebond l'an dernier comparé à son niveau post-Covid, mais avec la Chine pour frein, le deuxième consommateur de pétrole au monde ayant été en proie à une politique de zéro covid qui a largement entravé les déplacements de ses habitants.

"En 2022, nous avons vu certaines des pires conséquences du changement climatique, avec des inondations dévastatrices qui ont touché des millions de personnes au Pa-

kistan, des records de chaleur en Europe et Amérique du nord, et malgré cela il est dur de trouver des avancées dans la transition énergétique", a déploré Juliet Davenport, la présidente de l'EI.

"Malgré une forte croissance dans le domaine de la génération d'électricité éolienne et solaire, les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de l'énergie ont de nouveau augmenté", a-t-elle ajouté.

"Nous allons toujours à l'opposé de ce qui est requis par l'accord de Paris" sur le climat pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius, a-t-elle insisté, le rapport appelant à une "action urgente" pour rectifier le tir.

